

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2668 - LUNDI 25 JUILLET 2016

CONSEIL DE CABINET

Le gouvernement étudie la mise en place des organes consultatifs nationaux

Le conseil de cabinet présidé, le 23 juillet, par le Premier ministre, Clément Mouamba, a examiné les avant-projets de loi portant création des conseils consultatifs nationaux prévus par la Constitution du 25 octobre 2016. Ces organes vont participer à la consolidation de la démocratie, selon le gouvernement.

Il s'agit notamment des avant-projets déterminant les missions, l'organisation, le fonctionnement et la composition du Conseil national du dialogue, du Conseil consultatif des sages et des notabilités traditionnelles, du Conseil consultatif de la femme, du Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap, du Conseil consultatif de la jeunesse et du Conseil consultatif de la société civile et des ONG.

Page 3



Les membres du gouvernement autour du Premier ministre

AFRIQUE/INFRASTRUCTURES

Le Fonds Africa50 promet ses premiers investissements pour bientôt

Le nouveau directeur général du fonds d'infrastructures adossé à la Banque africaine de développement (BAD) a indiqué, le 21 juillet à Casablanca, au Maroc, que son institution réalisera ses premiers investissements au cours des douze prochains mois.

Présenté aux partenaires à l'occasion de la première Assemblée générale ordinaire du Fonds Africa50, le nouveau directeur général, Alain

Ebobissé a, dans sa première intervention, promis de porter le capital à 1 milliard de dollars avant fin 2016.

Il a annoncé la mise en œuvre des premiers investissements du fonds au cours des douze prochains mois. « Nous accorderons la priorité aux projets qui ont le plus d'impacts sur les populations », a-t-il averti.

Page 13

MUSIQUE

Koffi Olomidé expulsé du Kenya

La nouvelle a fait exploser les réseaux sociaux samedi dernier. Le chanteur RD congolais a été arrêté vendredi soir dans la capitale kényane, Nairobi (où il devait donner un concert) après avoir été filmé dans l'après-midi donnant un coup de pied à l'une de ses danseuses.

Koffi Olomidé a été expulsé vers Kinshasa samedi matin. S'il n'encourt pas de peine de prison, son passeport ainsi que ceux de ses musiciens ont été confisqués et, jusqu'à nouvel ordre, le « Grand Mopao » est considéré comme persona non grata au Kenya, apprend-on.

Page 21



EDUCATION

La stratégie sectorielle 2015-2025 en vigueur dès la prochaine rentrée scolaire

Considérée comme le document de planification et de pilotage du système éducatif congolais, la stratégie sectorielle de l'éducation 2015-2025 a été présentée aux différents acteurs du secteur, le 22 juillet à Brazzaville, en présence des représentants du gouvernement et des agences des Nations unies.

Cette stratégie organisée autour de trois axes envisage, selon le ministre Anatole Collinet Makosso, « la construction d'un système performant, tendant à offrir une éducation de base de qualité à tous sur un socle de dix ans, à répondre aux besoins en ressources humaines d'une économie émergente et à rendre efficaces le pilotage et la gestion du système éducatif ».

Elle met un accent particulier aussi bien sur les différents cycles d'enseignement du préscolaire, primaire, secondaire et supérieur que sur l'alphabétisation et l'éducation non formelle.

Page 9

CONFÉRENCE DE PRESSE

L'ambassadeur Can Incesu édifie l'opinion sur le Coup d'Etat manqué en Turquie

Can Incesu, ambassadeur de Turquie au Congo, a animé une conférence de presse le 22 juillet à Brazzaville en vue de faire la lumière sur le coup d'Etat manqué qui a secoué plusieurs villes de son pays dans la nuit du 15 au 16 juillet.

Page 9

EDITORIAL

Sécurité

Page 2

ÉDITORIAL

Sécurité

Alors que trois de nos voisins - la Centrafrique, le Gabon, la République démocratique du Congo - se trouvent confrontés à des tensions politiques, ethniques ou religieuses récurrentes qui peuvent à tout instant les faire basculer dans le chaos, la question de la protection des populations contre la violence aveugle s'impose aujourd'hui comme un impératif catégorique. Si, en effet, elle n'est pas résolue rapidement le risque est grand que l'Afrique centrale et plus généralement le Bassin du Congo basculent dans une crise de grande ampleur qui coûtera la vie à des millions d'hommes, de femmes, d'enfants.

Les Nations unies et les grandes puissances ayant démontré à maintes reprises, ces vingt dernières années, leur inefficacité dans la prévention et la gestion des crises qui gangrènent cette partie du monde, le temps est venu de franchir un pas décisif sur la seule voie qui mettra enfin les populations à l'abri. La méthode pour y parvenir est connue depuis longtemps, mais elle se heurte à la passivité des gouvernements qui, manifestement, n'ont toujours pas compris les bénéfices immenses que leurs pays tireraient d'une stabilisation durable de la situation sécuritaire. Elle passe par la mise en place d'une force régionale puissante, réactive, composée d'unités militaires détachées par leurs gouvernements et vouées à la protection des populations que menace la violence aveugle.

Les pays comme le nôtre plaident depuis longtemps cette cause auprès de leurs partenaires, mais jusqu'à présent ils n'ont guère été entendus, sans doute parce que les dirigeants des pays frères n'avaient pas une conscience claire de l'importance de l'enjeu que constitue le maintien de la paix au niveau régional. Il est probable cependant, aujourd'hui, que la menace d'une reprise des hostilités en Centrafrique, la permanence des troubles dans les deux Kivus, le risque d'une déstabilisation du Gabon lors de l'élection présidentielle à venir ouvrent les yeux de ceux qui les gardaient obstinément fermés.

Le temps n'est-il donc pas venu de proposer aux quinze Etats qui composent le Bassin du Congo de se réunir pour débattre de la question ? Et notre capitale, Brazzaville, qui bénéficie d'une stabilité durable, ne serait-elle pas le lieu idéal pour une telle concertation ?

Les Dépêches de Brazzaville

DROITS DE L' HOMME

«Il y a des avancées qu'on ne peut sous-estimer au Congo», selon Mutoy Mubiala



Jean-Claude Gakosso et Mutoy Mubiala

En séjour au Congo dans le cadre d'une mission du Haut-commissariat aux droits de l'Homme des Nations unies, Mutoy Mubiala, spécialiste en la matière section Afrique II, a déclaré que le gouvernement congolais a enregistré des avancées concernant la situation des droits de l'Homme dans le pays.

« La situation des droits de l'Homme au Congo est comparable à celle de la plupart de nos pays. Il y a des efforts qu'on doit faire, mais il y a aussi des avancées qu'on ne doit pas sous-estimer », a-t-il fait remarquer. « Si vous prenez la Constitution congolaise, il y a ces avancées significatives, dont l'abolition de la peine de mort, la parité homme/femme et un certain nombre de dispositions prises au sujet du dialogue (...). Nous devons donc travailler sur ces aspects et bien d'autres pour aider le peuple congolais à vivre en réalité ses droits

qui sont consacrés dans des instruments internationaux auxquels la République du Congo fait partie », a souligné Mutoy Mubiala.

L'émissaire de l'ONU s'exprimait à l'issue de sa rencontre avec le ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso. Il était venu « faire le compte-rendu des activités » et autres résultats de la mission qu'il a effectuée au Congo. Durant cette mission, l'équipe du Haut-commissariat aux droits de l'Homme a discuté avec tous les acteurs sur la situation des droits de l'Homme au Congo et fait un rapport sur les recommandations en vue du « renforcement de la coopération » entre les deux parties.

« Notre mission avait pour but aussi de relever auprès des personnes, des ONG, etc. leurs préoccupations qui vont être partagées avec le gouvernement congolais et

les institutions internationales pour qu'on puisse travailler de concert, en vue de l'amélioration de la situation des droits de l'Homme », a précisé Mutoy Mubiala. « Le Haut-commissariat aux droits de l'Homme fera le rapport au gouvernement qui a la priorité dans ce domaine », a-t-il indiqué, ajoutant que s'il y a des « ratés » dans ce domaine au Congo, les deux parties chercheront toujours les voies et moyens nécessaires pour améliorer la situation.

Interrogé sur la situation dans le département du Pool, l'émissaire des Nations unies a dit que le Haut-Commissariat aux droits de l'Homme et le gouvernement vont travailler pour le retour rapide dans des conditions de dignité et de sécurité des personnes déplacées. « Nous avons entendu parler de génocide (...), mais ce n'est pas le cas », a-t-il conclu.

Nestor N'Gampoula

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions :

Clotilde Ibara, Jean Kodila

Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou

Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Nancy France Loutou-

mba (chef de service) ; Quentin Loubou,
Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane
Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Édition du samedi : Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice
Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain
Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté
de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya

n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa

- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des
annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia
Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-
signet, Brice Tsébé, Irin Mauakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de
service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck
Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Guillaume Pigasse

Assistante : Marlaine Angombo

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo

Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi

Chef de production : François Diatoulou Mayola

Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole
Biantomba, Epiphanie Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service),
Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

INFRASTRUCTURE

Le centre de production et de formation agro-pastoral d'Otsendé dans un état d'abandon

Situé à quelques kilomètres d'Oyo dans le département de la Cuvette, le centre d'Otsendé destiné à accueillir, former et encadrer des jeunes dans leur insertion professionnelle orientée vers les métiers de l'agriculture, l'élevage et de l'agro-industrie se trouve dans un état de délabrement

Le constat a été fait lors de la descente du ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, Antoinette Dinga Dzondo du 13 au 16 juillet dans le département de la Cuvette.

La ministre a entamé la visite du centre par le bloc administratif en passant par la zone de production, et bien d'autres services, en compagnie du responsable chargé de la production végétale, Paul Junior Ibata et du chef du village d'Otsendé, Jean Jacques Ngassa.

A l'entrée du centre l'on constate de l'herbe refaisant surface çà et là dans le site ; le bloc administratif, l'internat, les logements et les ouvrages connexes apparemment abandonnés. Les équipements sont disposés à même le sol dans ces blocs, tandis que la zone de la pisciculture est complètement envahie d'herbe. Poussièreuse quant à elle et remplie d'excréments de l'unique porc resté, la partie de l'élevage des porcs ne présentait plus aucun signe de vie, mais dégageait une odeur nauséabonde.

Notons que ce centre actuellement privé d'électricité a été cofinancé par le gouvernement congolais et la Banque africaine de développement (BAD), à travers le projet d'appui à la réinsertion socio-économique des groupes défavorisés (Parseged), explique l'ancien coordonnateur du projet, Alfred Constant Kiakouama. Étendu sur environ 200 hectares, il est destiné à la production agropastorale et à la formation de jeunes défavorisés en vue de leur réinsertion sociale vers les métiers de l'agriculture, de l'élevage et de l'agro-industrie.

En effet, l'objectif est de créer des emplois ; d'améliorer l'accès des populations vulnérables aux services sociaux de base et de former des fermiers sous l'encadrement du centre mère Songhai. Selon l'ancien coordonnateur, ce centre connaît un problème de gestion. A sa création, rappelle-t-il, deux stratégies étaient bâties : la réforme du sous-secteur de l'enseignement technique et de la formation professionnelle et qualifiante ainsi que l'adaptation des programmes au marché de l'emploi. Alfred Constant Kiakouama a en outre présenté ce centre Songhai d'Otsendé qui, selon lui, est doté de logements, d'enseignants et d'un internat mixte d'une capacité d'accueil de quarante lits. L'écloserie, les ouvrages connexes ainsi que tout le dispositif lié aux systèmes d'adduction d'eau et d'électricité. Le site de production comprend une porcherie, une bergerie, un poulailler et tout le dispositif de transformation alimentaire, en ce qui concerne des jus de fruit et des aliments de bétail de plusieurs tonnes par heure.

Lydie Gisèle Oko

EXÉCUTIF

Bientôt la mise en place des organes consultatifs nationaux



Une vue des participants au conseil de cabinet

Le conseil de cabinet qui s'est tenu le 23 juillet à Brazzaville, sous la présidence du Premier ministre Clément Mouamba, a examiné et adopté entre autres les avant-projets de loi portant création des Conseils consultatifs nationaux prévus par la Constitution du 25 octobre 2015.

Il s'agit des avant-projets déterminant les missions, l'organisation, le fonctionnement et la composition des organes consultatifs nationaux ci-après : le Conseil national du dialogue ; le Conseil consultatif des sages et des notabilités traditionnelles ; le Conseil consultatif de la femme ; le Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap ; le Conseil consultatif de la jeunesse et le Conseil consultatif de la société civile et des ONG.

Les participants à cette réunion ont également examiné et adopté l'avant-projet relatif au statut de l'opposition et de son chef. Selon le ministre Anatole Collinet Makosso,

à qui revenait la charge d'édifier la presse sur l'ordre du jour de la réunion, ces avant-projets de loi seront, sous peu, examinés par le conseil des ministres avant de les soumettre à l'approbation du Parlement.

Il a noté, par ailleurs, que ces organes ont entre autres missions de participer à la consolidation de la démocratie à travers le maillage entre les valeurs universelles de la démocratie et celles propres à la culture congolaise.

Invité par un journaliste à se justifier sur les précautions prises par le gouvernement en ce qui concerne le nombre des institutions constitutionnelles et la situation économique morose actuelle, le ministre Anatole Collinet Makosso a précisé que le gouvernement en est conscient. Le Premier ministre, a-t-il ajouté, a indiqué que ces Conseils consultatifs devraient être composés de peu de membres.

Roger Ngombé

LE FAIT DU JOUR

L'axe Paris-Brazzaville se revitalise

Par petites touches, la France et le Congo avancent prudemment les dés de la normalisation de leurs relations bilatérales. Normalisation ? Le mot paraît gros, car il n'y a pas eu rupture, ni l'occasion de l'envisager, même durant la période tumultueuse dans laquelle s'est retrouvé le Congo de la fin d'année 2015 au début de l'année en cours. Mais les moments de frictions entre Paris et Brazzaville dans la même période donnaient à penser que les deux partenaires, qui jurent souvent, et à juste titre, sur le caractère historique de leurs liens, courraient le risque d'enlever toute cordialité à une mésaventure qui, à l'évidence, n'était pas que fictive.

À Brazzaville, devant l'enchaînement des discours des dirigeants de l'Opposition ou de la Majorité, la rue avait pris le relais pour décrire une situation explosive entre la France et le Congo. Des rumeurs difficiles à situer prédisaient pour la nouvelle équipe gouvernementale du Premier ministre, Clément Mouamba, de pires

humiliations lorsque ses membres devaient par exemple demander un visa pour l'extérieur, notamment pour l'Hexagone. Comme souvent les mauvaises prédictions, même quand elles ne tiennent sur rien de précis répandent un vent ravageur, la mission diplomatique du Congo dans la capitale française subissait des attaques, la dernière en date à la voiture-bélier dans la nuit du 20 au 21 juin.

La bourrasque est-elle passée ? Appréciations comme réponse possible à cette question cet extrait de l'allocution prononcée, le 14 juillet à Brazzaville, en la résidence de la Case de Gaulle par Franz Coïdan, chargé d'affaires a.i. auprès de la République du Congo : « *Déjà quatre visites ministérielles entre le 14 juin et le 4 juillet... ; et un échange d'ambassadeur, très bientôt effectif* », se réjouissait en effet le diplomate français qui rappelait en même temps, pour le pays hôte, le contexte de « *Nouvelle République, nouvelle Constitution, nouvelles institutions, nouveau gouvernement avec à sa tête un*

Premier ministre... » qui devait, soulignait-il, constituer le sous-basement de la coopération entre les deux États.

Une amitié sincère s'éprouve dans les moments difficiles. Franz Coïdan mentionnait en passant les attentats auxquels son pays est confronté et la solidarité que lui témoignent, à chaque fois, les plus hautes autorités congolaises. Le diplomate évoquait visiblement les attaques perpétrées quelques mois auparavant sur le sol français. Mais, tout comme les nombreux invités venus honorer la fête nationale française à Brazzaville, ce soir du 14 juillet 2016, il était loin d'imaginer que la joyeuse ville de Nice allait, dans presque les temps qui suivraient ce rendez-vous festif, connaître le pire cauchemar de ce poids lourd fou, lancé contre de paisibles gens pour leur enlever la vie. Le Congo a manifesté le même élan de solidarité à l'égard de la France à l'occasion de cette nouvelle agression.

Diplomatie rimant avec échanges

dans divers domaines, Franz Coïdan a fait un clin d'œil à l'autre volet de la relation franco-congolaise qui ne manque pas d'intérêt : le volet économique. Pour rappeler que « *les succès de notre coopération ne doivent pas occulter les difficultés rencontrées par les entreprises françaises présentes sur le terrain pour obtenir le paiement de leurs prestations, notamment à l'occasion des jeux africains...* Notre souhait est que ces sociétés soient admises à parler avec les autorités concernées afin qu'un dialogue soit instauré qui permette de négocier ». Avant lui, l'ancien ambassadeur de France au Congo, Jean-Pierre Vidon, avait exprimé le même souhait au moment de ses adieux, le 9 mai.

Dialogue et négociation: voilà des mécanismes pour huiler en toute circonstance les relations entre deux partenaires historiques comme la France et le Congo qui ne manqueront pas, s'ils les mettent en œuvre dans le respect mutuel, d'en tirer le meilleur parti.

Gankama N'Siah

TRANSPORT FLUVIAL

Le ministre Gilbert Mokoki rassure le personnel du Port autonome de Brazzaville

Il s'agit de la mise en œuvre de la Convention des travailleurs, de l'amélioration des équipements de travail et de l'ensablement qui rend difficiles les trafics sur le fleuve. Lors d'une séance de travail avec les agents et cadres du Port de Brazzaville et des Ports secondaires, le ministre congolais des Transports, Gilbert Mokoki a promis le soutien du gouvernement.

Cette concertation avec les acteurs du Port autonome de Brazzaville et des ports secondaires tenue le 21 juillet dernier, selon le membre du gouvernement, vise d'abord à redynamiser le transport fluvial ainsi que les échanges commerciaux afin de contribuer à la diversification de l'économie congolaise. « J'ai voulu savoir l'organisation actuelle de la direction générale du port autonome, son animation et l'adéquation formation et post-emploi qualification, la mise en œuvre des recommandations de l'avant dernier Conseil d'administration du mois de février 2016, notam-



ment la mise en œuvre de la convention », a-t-il indiqué. En effet, en raison de l'ensablement, le niveau d'eau au Beach a atteint son point le plus bas. Environ deux

mètres en mi-juin, le niveau d'eau est actuellement à moins de 50 cm, déplore un navigateur. Malgré les opérations de dragage effectuées par le Groupement

Le ministre Mokoki au milieu des travailleurs d'intérêt économique pour le Service commun d'entretien des voies navigables (GIE-SCEVN), le niveau du sable continue de monter.

« Le port connaît de sé-

rieuses difficultés, ce n'est pas un secret, parce que dès que vous vous mettez sur la berge vous constatez qu'il y a de l'ensablement. Il y a également un problème d'équipement... », a reconnu le 21 juillet dernier Gilbert Mokoki. Il a par ailleurs promis que le gouvernement mettra tout en œuvre pour remédier à ces difficultés afin, disait-il, de fluidifier le transport des personnes et des marchandises sur le fleuve.

Rappelons qu'un peu plus tôt, le ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, a visité l'ensemble des installations du port autonome de Brazzaville où se poursuivent ses travaux de modernisation. D'après le Groupe Studi en charge du contrôle des travaux, le taux d'avancement général du chantier est estimé à 78%. L'ouvrage pourrait être réceptionné d'ici à fin 2016.

Fiacre Kombo

COMMUNIQUÉ

DANS LE CADRE DE LA RUPTURE ANNONCÉE PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE. LORS DE SON DISCOURS D'INVESTITURE DU 16 AVRIL 2016, LA DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES INFORME TOUS LES CITOYENS QU'ELLE A LANCÉ DEPUIS LE 1^{er} JUILLET 2016, UNE CAMPAGNE DE VULGARISATION DE LA DÉCLARATION DES REVENUS.

A CET EFFET, LA DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES MET À LA DISPOSITION DES CITOYENS LA DÉCLARATION DES REVENUS ET UN GUIDE PERMETTANT LE REMPLISSAGE DE LADITE DÉCLARATION.

CES DOCUMENTS SONT DISPONIBLES DANS LE SITE WEB www.impôts-gouv.cg ET DANS TOUS LES SERVICES DES MPOTS.

« Déclarer ses revenus : c'est être un bon citoyen ; c'est contribuer au développement du Congo. »

DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Le groupement maraîcher « Zola » oeuvre pour la baisse des prix des denrées alimentaires

Un des principaux bénéficiaires du Projet de développement agricole et de réhabilitation des pistes rurales (Pdarp), le groupement Zola offre des légumes frais aux marchés de Brazzaville. L'objectif de ces maraîchers est de produire davantage. Dans une interview aux Dépêches de Brazzaville, le président du groupement, Dominique Nkodia, relate leur vécu quotidien.

Les Dépêches de Brazzaville : Pouvez-vous nous parler de la qualité de légume que vous produisez au sein du groupement maraîcher Zola ?

Dominique Nkodia : De prime abord, l'Etat s'est engagé à soutenir les producteurs maraîchers au niveau des centres péri-urbains. Pour cela, il a été demandé au ministre de l'Agriculture par le biais du Pdarp d'identifier des groupements agricoles, en vue de les placer sur le site Nsounga dans la zone de Mayanga. Et nous faisons partie. Pour répondre à votre question, nous produisons principalement des légumes frais et nous les envoyons sur le marché en vue de nourrir la population. Nous cultivons diverses variétés, à savoir : la tomate, l'aubergine verte, le concombre, le haricot vert et d'autres cultures locales.

LDB : Quelle quantité produi-



Une vue des sillons de légumes; crédit photo Adiac

sez-vous par saison ?

DNk : Dans notre cas, nous avons un cycle long qui dure trois mois, des cultures à cycle court qui varient entre quarante-cinq et soixante jours. Selon le programme de production, nous produisons quatre fois l'année les cultures de cycle long, en ce qui concerne les autres cultures de cycle court, c'est autant de fois l'année. Rien que la tomate, le groupement produit six tonnes par hectare. Avec quatre hectares de terre, nous récoltons au moins 24 tonnes de tomates par cycle de production.

LDB : Comment est venue l'idée de s'organiser en groupement maraîcher ?

DNk : C'est quasiment obligatoire de nous organiser en groupement. Zola est en quelque sorte un groupement d'intérêt collectif encadré par le Pdarp, étant donné que nous avons un certain nombre de matériels en commun. Par exemple, le système d'irrigation qui permet à chaque groupement de drainer l'eau à partir d'une même moto pompe. Il était donc important que les maraîchers s'unissent afin que l'unique matériel soit bien utilisé et géré.

LDB : peut-on savoir comment fonctionne le groupement ?

DNk : Dans notre groupement, nous sommes au nombre de vingt maraîchers. Nous avons un bureau exécutif, un comité de gestion chargé d'animer la vie de l'organisation. Les membres ont également décidé de la mise en place d'un comité d'évaluation, qui évalue les activités menées par le comité de gestion. Bien que chaque maraîcher soit libre d'établir son programme de production, le bureau peut aussi évaluer pour savoir si le calendrier correspond au programme commun, ou s'il est avantageux.

LDB : Y a-t-il des difficultés auxquelles vous êtes souvent confrontés ?

DNk : Nous avons un problème de fumier organique, et actuellement les producteurs agricoles font recours à la biomasse pour enrichir leurs vergers. Récemment, le Pdarp nous a octroyé un moyen roulant, un triporteur qui nous permet aujourd'hui de faire le transport de nos fumiers organiques. Le moyen roulant nous permet également d'écouler nos produits rapidement sur le marché. C'est un grand soulagement.

LDB : avez-vous des projets pour l'avenir ?

DNk : Au niveau du site Nsounga, sur les dix hectares disponibles seulement quatre sont exploités. Sur l'espace restant, le groupement compte y développer l'élevage. C'est une nouvelle entreprise. L'élevage va fournir du fumier nécessaire pour le maraichage. Le groupement va voir à la longue comment diversifier ses activités de production pour nous permettre de mieux vivre et s'occuper de nos enfants. Jusqu'à présent, nous sommes soutenus par le Pdarp et Agri-Congo qui assure la formation de nos membres.

Fiacre Kombo

AFFAIRES SOCIALES

Les circonscriptions d'action sociale confrontées au manque de personnel

Les circonscriptions d'action sociale (CAS) d'Oyo, Owando, Makoua et Pointe-Noire, accusent une insuffisance en personnel et un manque criard de logistique. Le constat a été fait par la ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, Antoinette Dinga Dzondo qui a visité récemment ces structures sous sa tutelle.

Au nombre des difficultés on y a noté les conditions médiocres de travail. Le cas de la CAS d'Owando qui manque de toiture et de l'état de dégradation de la CAS de Mongompoukou dans le cinquième arrondissement à Pointe-Noire.

La CAS de Mongompoukou partage le même local avec celle de Loandjili qui relève du quatrième arrondissement. Ce site abrite en outre une crèche composée, des salles d'atelier de couture, coiffure, restaurant et cuisine. Le site est cependant confronté à un manque de techniciens de surface, des paillotes, de maîtres artisans et du matériel de travail. La directrice de la crèche de Mongompoukou, Chantale Mampouya, a lancé cris de coeur au gouvernement, en vue d'améliorer ce centre qui se trouve dans un état de délabrement. Elle a ensuite plaidé pour une augmentation de la rémunération du personnel évoluant à la crèche.

« La rencontre avec la ministre a permis d'interpeller le gouvernement quant au regard à apporter à ce site qui abrite deux CAS. Nous avons beaucoup d'enfants pour 15 enseignantes. Nous sollicitons l'affectation des éducatrices qualifiées », a dit la

directrice.

Le chef de la CAS du deuxième arrondissement Mvounvou, Jean Pierre Boudimou, a pour sa part souligné le problème d'insécurité avant de demander l'intégration des quatre bénévoles : un technicien de surface, deux chefs de

secteur et un informaticien. La circonscription d'Action sociale de Mvounvou se trouve dans l'insécurité à cause de la non construction du site de l'Institut de déficient auditif devenu un lieu de dépôt d'immondices et qui est situé juste à côté.

Notons que toutes ces difficultés ont été évoquées lors de la rencontre entre la ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, An-

toinette Dinga Dzondo et le personnel. Elle a visité ces centres respectivement du 13 au 16 juillet pour ceux de la Cuvette et du 19 au 21 juillet ceux de Pointe-Noire. La descente s'inscrivait dans le cadre du paiement des transferts monétaires des bénéficiaires du projet Lisungi au titre du premier trimestre 2016.

Après avoir entendu toutes les doléances, Antoinette Dinga Dzondo a indiqué : « ensemble avec mes collaborateurs et le gouvernement, nous allons chercher les solutions car je sens en vous le dévouement, l'engagement, le dynamisme et la volonté de travailler. Un plan de travail sera établi pour exécuter ce qui est à faire ».

Et d'ajouter, « je suis venue faire l'état des lieux des structures sous tutelle. J'ai la gorge serrée quand je vois dans quelles conditions vous travaillez. A Brazzaville, c'est encore le pire quand j'ai visité le Centre de promotion sociale construit dans un Centre de santé intégré. Je ne peux rien promettre, mais croyez-moi l'amélioration des conditions de travail nous tient à coeur ».

Lydie Gisèle Oka



Rencontre entre la ministre Dinga Dzondo et les agents des CAS (crédit-adiac)

VIE ASSOCIATIVE

La CRANE au service de l'université Marien-NGouabi

La crème des anciens étudiants (CRANE) et l'université Marien-NGouabi sont désormais liés par un accord de partenariat. Ceci pour redonner du sang nouveau à cette alma mater. L'accord de partenariat a été signé, le 22 juillet à Brazzaville, par le président de la Crème, Parfait Romuald Iloki et le recteur de l'université Paul Louzolo Kimbembe. Dans le but de rendre dynamique ce partenariat, un siège sera accordé à ladite association, dans l'enceinte de l'université.

«Soyez rassurés. Nous revenons avec tout notre contenu, avec le peu d'intelligence que nous avons eu à l'université Marien-NGouabi. Nous prenons l'engagement de vous ramener toute la crème. Nous avons des ministres, de hauts cadres et fonctionnaires tant civils que militaires. Depuis que nous avons créé ensemble l'association, nous sentons un engouement total de tous ces anciens étudiants, disséminés à travers le monde. L'université est une maison commune. Nous n'avons pas la prétention de tout apporter, mais nous apporterons le peu de ce que nous aurons », a assuré

le président de la crème des anciens étudiants de l'université Marien-NGouabi. Cette association dans son programme d'activités prévoit, entre autres, de lancer dès la rentrée prochaine,



Photo de famille après la signature de l'accord de partenariat DR)

une séance de parrainage. L'objectif étant d'encadrer les étudiants actuellement en formation. « Les milliers de cadres que nous sommes devenus, soit 80% dans l'administration publique,

en attendant la confirmation dans le recensement que nous sommes en train de lancer. 80% c'est assez pour que nous revenions à l'université apporter notre petite pierre à l'édifice.

Chacun dans son domaine d'activités, en fonction de ses possibilités, prendra un ou plusieurs étudiants pour les encadrer afin que

ces derniers se forment une personnalité. C'est l'un des concepts que nous entendons développer pour qu'ensemble nos petites mains bouchent les trous de la jarre versée », a-t-il

renchéri.

Pour le recteur, cette initiative est une aubaine. « Partout dans le monde, les anciens étudiants constituent un lobby puissant. Dans les critères qu'on utilise pour classer les universités, l'un des critères forts c'est de compter le nombre d'anciens étudiants d'une université qui sont des leaders dans les grandes organisations. Jusqu'à aujourd'hui c'est la seule université publique qui est ouverte au Congo. C'est à vous de faire de Marien-NGouabi une grande université reconnue dans le monde », conclut Paul Louzolo Kimbembe.

Rappelons que la Crane, sortie officiellement le 9 janvier à Brazzaville, est un cadre de communion, d'échange et de solidarité, de partage, d'encadrement et d'assistance entre les anciens et les nouveaux étudiants de l'université Marien-NGouabi.

Josiane Mambou Loukoula

Peinture complète sur
tous types de véhicule

du 05 Juillet au 05 Octobre 2016

OFFRE PROMOTIONNELLE

Votre **voiture** mérite
la plus belle des robes !

4X4

590 000 FCFA
TTC

BERLINE

490 000 FCFA
TTC

* Hors carrosserie et Pièces de rechange



CFAO MOTORS CONGO
cfaogroup.com

POINTE-NOIRE
📍 :13 Rue Côte Matève
☎ :+242 05 550 6363
☎ :+242 05 313 2997

BRAZZAVILLE
📍 :Bld Denis Sassou Nguesso
☎ :+242 06 938 7898
☎ :+242 05 313 2998

NO
N A LA
CONTREFAÇON

NEXA AUTOCOLOR

SANTÉ PUBLIQUE

Le Comité régional de l'OMS/ Afrique satisfait de l'engagement des autorités congolaises

Au sortir de l'audience le 22 juillet avec le Premier ministre Clément Mouamba, le ministre Tchadien de la santé, Assane Ngueadom, président du Comité régional de l'OMS / Afrique, a salué les efforts fournis par les autorités congolaises dans le domaine de la santé.

Le ministre tchadien de la santé, Assane Ngueadom, qui vient d'entamer une tournée en Afrique, a qualifié le Congo de bon élève du Comité régional. Au cours de cette tournée, a-t-il expliqué, il s'agira d'encourager les Etats pour les efforts fournis en vue d'améliorer les conditions sanitaires des populations de la Sous-région, et de faire un plaidoyer pour un engagement politique dans le secteur de la santé. « Les conditions de santé des populations sont des défis liés à plusieurs paramètres. Mais il faut un engagement politique accru, et le financement suivra. Partout où je suis passé, et même ce matin avec le Premier ministre, nous avons noté avec



Clément Mouamba s'entretenant avec Assane Ngueadom (DR)

beaucoup de satisfaction l'engagement fort des autorités congolaises dans le secteur de la santé, mais aussi, un soutien aux efforts fournis par le Comité régional de l'OMS /Africaine. Je sors de cette audience très satisfait parce

que nous avons bénéficié également des sages conseils du Premier ministre », a indiqué le ministre tchadien de la santé.

« Au niveau du Comité régional, il ne s'agit pas de prendre d'importantes déci-

sions qui, malheureusement restent sans application, ni suivi sur le terrain. Mais il s'agit désormais de prendre des décisions et les appliquer, en se dotant également des moyens et des outils nécessaires pouvant permettre

d'évaluer l'impact des réalisations et l'investissement des pays dans ce secteur », a-t-il ajouté.

Avant de se séparer, les deux personnalités ont également fait le tour d'horizon des défis à relever en matière de santé en Afrique en général, et au Congo en particulier.

Le ministre tchadien de la santé était en compagnie de la ministre congolaise de la santé, Jacqueline Lydia Mikolo, de la Représentante de l'OMS, Fatoumata Binta Tidiane Diallo, et de l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Tchad, Kalzeube Neldikingar Madjimta.

Signalons que le Tchad et le Congo entretiennent d'excellentes relations de coopération dans de nombreux domaines. Cette visite à Brazzaville du président du Comité régional de l'OMS/Africaine vient renforcer davantage la coopération en matière de santé des deux pays frères liés par l'histoire.

Yvette Reine Nzaba

Le Tchadien Assane Ngueadom découvre le Centre national de drépanocytose de Brazzaville

Arrivé au Congo dans le cadre du suivi des recommandations de la 65e session du Comité régional de l'OMS pour l'Afrique, le ministre tchadien de la Santé publique, Assane Ngueadom, a visité le 22 juillet, en compagnie de son homologue, Jacqueline Lydia Mikolo, le Centre national de drépanocytose qui l'a impressionné

Construit dans l'enceinte du Centre hospitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville, le Centre national de référence de la drépanocytose « Maman Antoinette Sassou N'Guesso », a été inauguré en mai 2015. En effet, on y trouve, entre autres, des salles d'hospitalisation du jour pour adultes et enfants ; de la biologie médicale et moléculaire ; de l'imagerie numérisée ; de kinésithérapie ainsi que de transfusion et des bureaux des consultations spécialisées. Parmi ses missions, on note la coordination des activités de dépistage et de prise en charge de la drépanocytose ; la documentation épidémiologique ainsi que la formation des spécialistes en hématologie et des diplômés spécialisés dans la drépanocytose.

Après la visite guidée de quelques compartiments de ce bâtiment R+1, Assane Ngueadom n'a pas caché sa satisfaction : « Je suis d'abord très impressionné par ce centre qui est très bien construit, les services sont également très bien articulés, les équipements sont

disponibles, c'est un centre qui est à vocation régionale. Donc, le centre va monter en puissance progressivement mais le but ultime est de le rendre régional. Nous allons, avec ma collègue du Congo, faire un plaidoyer pour essayer de renforcer ce centre par diverses ressources afin de le rendre régional », s'est engagé le ministre tchadien de la Santé publique.

En effet, conformément aux conclusions des premiers états généraux sur la drépanocytose, tenus à Brazzaville en 2005, le centre du Congo a une vocation sous-régionale (Afrique centrale). Le deuxième devrait être construit à Dakar au Sénégal, pour les pays de l'Afrique de l'Ouest. Selon le ministre tchadien, président en exercice de la 65e session du Comité régional de l'OMS pour l'Afrique, actuellement la question de la santé publique dépasse les frontières des États. Il s'agit d'un problème régional et les Etats doivent, a-t-il expliqué, faire en sorte que tout ce qui est structure spécialisée connaisse une

maintenant de relever les deux défis majeurs. Il s'agit pour les Etats de rendre pérenne cette structure et aux personnels de montrer leur savoir-faire et

milliards FCFA n'est pas encore fonctionnel. La ministre de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo, qui l'a visité récemment avait souhaité



Jacqueline Lydia Mikolo présentant le centre à son homologue tchadien, Assane Ngueadom ; crédit photo Adiac

certaine décentralisation sur la base des volontés politiques des pays.

« Aujourd'hui, le Congo a donné un exemple en dotant ce centre d'un bâtiment flambant neuf avec des équipements de pointe, un personnel motivé, je crois que ce qui reste c'est

prendre en mains ce joyau », a-t-il conclu, exhortant les agents du centre à fournir beaucoup d'efforts pour combler les attentes des autorités du pays. Pour rappel, en dépit de son inauguration, le Centre national de drépanocytose qui a coûté à l'État congolais environ 6,6

que cette structure soit opérationnelle cette année.

Notons qu'avant de visiter le Centre national de drépanocytose, le ministre tchadien de la Santé publique a conféré avec son homologue congolais.

Parfait Wilfried Douniama

AVIS

Dans la perspective des festivités marquant le 56^e anniversaire de l'accession de notre pays à l'indépendance, couplée à la politique de la municipalisation accélérée dans le département de la Bouenza à Madingou, le Ministère du Tourisme et des Loisirs prie tous les promoteurs, et propriétaires des établissements du Tourisme et des Loisirs désireux y participer au mois de juillet et août 2016 de se rapprocher de la Direction Générale des Loisirs situé au 11^e étage de la tour Nabemba, ou de la Direction Générale du Tourisme et de l'hôtellerie sise camp Clairon à côté de l'ANAC ou encore à la direction départementale du Tourisme ou des Loisirs basée à la Préfecture de la Bouenza à Madingou pour plus de renseignements.

Ensemble, contribuons à l'embellissement de la fête de l'indépendance à Madingou Capitale du Congo pour la circonstance.

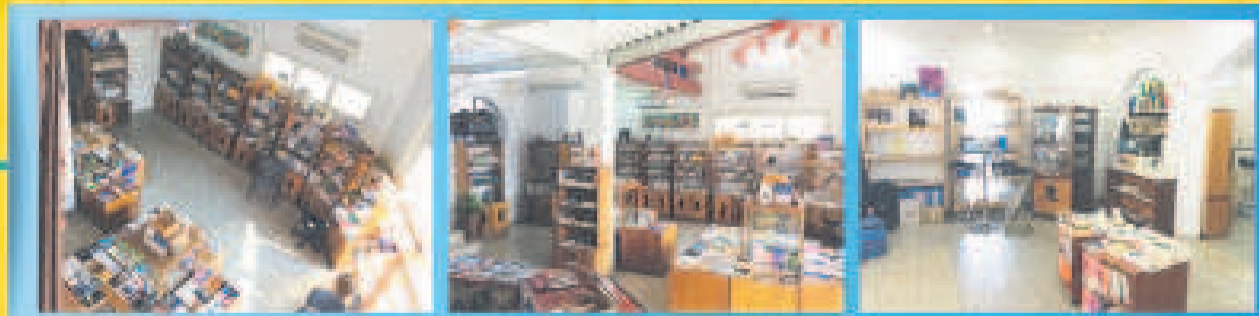


LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente**

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations** :

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:

Du lundi au samedi (9h-19h)
Dimanche (9h-19h)



EDUCATION

La stratégie sectorielle pour les dix prochaines années bientôt opérationnelle

Considérée comme document de planification et de pilotage du système éducatif congolais, la stratégie sectorielle de l'éducation 2015-2025 a été présentée le 22 juillet aux différents acteurs œuvrant dans ce secteur

Validée l'année dernière, la stratégie sectorielle de l'éducation 2015-2025 a été élaborée grâce à l'implication du gouvernement, à travers les trois ministères en charge des enseignements, les acteurs de la société civile et les partenaires au développement, en tête desquels l'Unicef, l'Unesco. Selon le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, qui a présidé l'atelier d'appropriation, cette stratégie se présente à la fois comme un cadre d'intégration des actions de développement de l'éducation nationale ; de consultation et de concertation avec la société civile et les partenaires au développement. Elle est aussi la coordination de l'action gouvernementale et des appuis extérieurs ; la cohérence financière et de budgétisation à moyen terme.

« Organisée autour de trois



Le présidium ; crédit photo Adiac

axes, la stratégie postule la construction d'un système performant tendant principalement à offrir une éducation de base, de qualité à tous sur un socle de dix ans, à répondre aux besoins en ressources humaines d'une économie émergente et à rendre efficaces le pilotage et la gestion du système éducatif », a indiqué le ministre. Couvrant une période de dix ans, ce document témoigne, d'après Anatole Collinet Makosso, la volonté du gouvernement consistant à mettre réellement l'homme et la femme au cœur du développement. Ceci en lui offrant une éducation de qualité par la modernisation de

l'école et en faisant jouer au système éducatif un rôle clé dans le développement économique et social du pays. « En mettant un accent particulier autant sur les différents cycles d'enseignement du préscolaire, primaire, secondaire et supérieur, que sur l'alphabétisation et l'éducation non formelle, cette stratégie répond en partie à la recommandation du Premier ministre, chef du gouvernement visant à élaborer un rapport sur le système éducatif congolais, afin de prendre des mesures urgentes qui s'imposent pour son redressement », a-t-il rappelé, précisant qu'aucun domaine n'est laissé

de côté.

En effet, cette stratégie prend en compte la question de l'amélioration des infrastructures scolaires et des conditions de travail tant des enseignants que des apprenants. Elle préconise la disponibilité de manuels et matériels scolaires, la formation initiale et continue des enseignants ; du fonctionnement et de l'apport des écoles privées. La réforme des programmes scolaires, l'amélioration et l'intensification du système d'évaluation, le contrôle de connaissances ainsi que la systématisation de l'émulation sont également prévus. Ce document met, aussi, un accent

sur l'orientation scolaire et professionnelle des élèves ainsi que l'adéquation formation-emploi, la lutte contre le décrochage scolaire, la remédiation. « Qu'il s'agisse de la lutte contre la fraude, les antivaleurs et les violences en milieu scolaire, le travail des experts n'a ménagé aucun aspect et commande respect », a commenté le ministre en charge des questions de l'Education fondamentale.

Notons que cet atelier a été consacré à la présentation des exposés sur : le processus d'élaboration ; la vision, les principes, les axes stratégiques ; le programme pour l'éducation 2015-2025 ; le coût de la stratégie ainsi que les actions prioritaires de la stratégie sectorielle de l'éducation.

Pour rappel, cette stratégie qui sera appliquée dès la rentrée scolaire prochaine arrive à point nommé car la problématique sur le niveau actuel de l'éducation au Congo fait couler beaucoup d'encre. D'un côté, il y a certains qui pensent que l'école congolaise est complètement à terre et d'autres par contre estiment qu'il s'agit des défis à relever.

Parfait Wilfried Douniama

TURQUIE

L'ambassadeur turc éclaire la lanterne de l'opinion sur le coup d'Etat militaire avorté

Can Incesu, ambassadeur de Turquie au Congo a animé une conférence de presse le 22 juillet à Brazzaville pour faire la lumière sur le coup d'Etat manqué qui a secoué plusieurs villes de son pays, dont Ankara, la capitale et Istanbul, la capitale économique dans la nuit du 15 au 16 juillet.

Pour le diplomate qui a qualifié ce putsch d'une action « terroriste », le gouvernement turc dispose des « preuves concrètes » que cette tentative de coup d'Etat a été l'oeuvre de l'Organisation terroriste Fethullah (FETO). Fethullah Gülen est un prédicateur religieux qui réside aux Etats-Unis d'Amérique. « Ces disciples ont largement infiltré les institutions de l'Etat, dont l'armée, la justice, la police, l'éducation et tous les ministères. Ils sont également très actifs à l'étranger, notamment en Afrique », a déclaré Can Incesu. « C'est pour une question d'intérêt (...). Il s'agit d'une recherche de préservation des intérêts des membres de ce mouvement parce que



Can Incesu

depuis quelques années, le gouvernement turc savait ce qui se tramait au sein de ce mouvement. Nous savions aussi ceux qui y faisaient partie », a insisté le diplomate, ajoutant que le gouvernement les a tolérés depuis 2013. Malgré cela, l'ambassadeur s'est réjoui de ce que « la majorité des forces armées est restée

fidèle à la Constitution, au président Erdogan et au gouvernement ». « Seuls quelques éléments de l'armée de l'air, de la gendarmerie et des unités blindées ont rejoint les putschistes (...). La police et le parquet ont immédiatement pris des mesures. Mais par-dessus tout, c'est la nation turque elle-même qui a contrecarré

cette machination », a-t-il commenté.

Can Incesu s'est aussi félicité de ce que le Parlement du pays et tous les partis politiques se sont « rangés du côté de la démocratie, de ses institutions et de la Constitution » turque face à ce qu'il a considéré comme « une action minoritaire » dirigée par les putschistes sur une population de 80 millions d'habitants que compte la Turquie. Il a certes reconnu des purges dans plusieurs secteurs de l'Etat et estimé que « beaucoup de gardes à vue le sont pour l'instant à titre préventif » pour la simple raison que certaines personnes arrêtées peuvent ne pas être directement impliquées dans le coup d'Etat.

« Finalement, il n'y a eu aucune restriction relative à la visite des étrangers en Turquie, que ce soit pour les études, le commerce et le tourisme. La vie a repris son cours normal », a poursuivi l'ambassadeur.

En ce qui concerne les mesures prises pour rétablir l'ordre et la

sécurité publique, Can Incesu a dit que l'état d'urgence a été décrété le 21 juillet conformément à la Constitution et dans « le plein respect de la convention européenne des droits de l'Homme ». « L'état d'urgence ne portera pas atteinte aux droits et libertés fondamentaux de nos citoyens. Bien au contraire, c'est une mesure prise pour la protection efficace de l'ordre institutionnel ainsi que des droits et de libertés fondamentaux », a assuré le diplomate.

S'agissant de la question du rétablissement de la peine de mort envisagée par le président turc, Can Incesu a dit que cette préoccupation pourra ne pas être retenue puisqu'elle sera de prime abord soumise au Parlement. Il a en outre signalé que la Turquie poursuivra sa lutte contre le terrorisme, notamment contre le groupe Etat islamique et le PKK, qui selon lui, ont été les auteurs des différentes actions terroristes dans le pays.

Nestor N'Gampoula



SÉCURITY GUARD CONGO



Email : groupeyanick@yahoo.fr

www.securityguardcongo.com

Tél. : 01 679 78 78 - 06 679 78 78

NOS SERVICES

-Gardiennage et intervention / Protection / Accompagnement / VIP,

HP, Stars à la demande du client / sécurité incendie

STARK

PREMIUM BEER

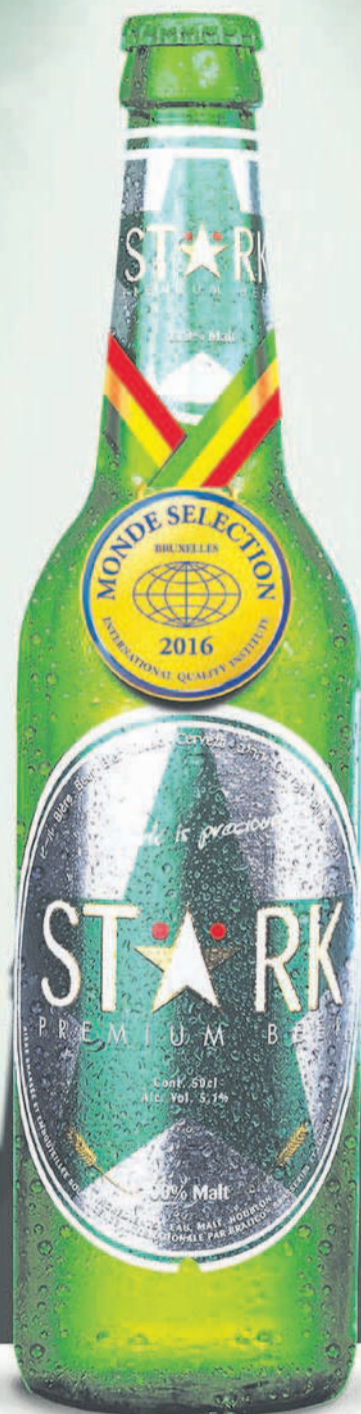


MONDE SELECTION,
Internationale Quality Institute,
GOLD Quality Award 2016

L'OR

pour la plus
Précieuse
des bières

100% malt
100% Congolaise



2

3

Stark is precious

BRALICO
BRASSERIES ET LIMONADERIES DU CONGO

ANALYSE

Ce qu'il faut savoir sur le problème de la Mer de Chine méridionale (1)

Depuis des années, le problème de la Mer de Chine méridionale fait l'objet de discussions très importantes dans les relations sino-américaines, avec l'échange incessant d'appels l'une à l'autre entre les deux parties sur le plan diplomatique et dans le cadre médiatique, accompagné de tension, voire de frictions militaires. La concurrence et la confrontation semblent exposées par le problème de la Mer de Chine méridionale entre la Chine et les États-Unis, qui commencent à apprécier réciproquement l'intention l'un de l'autre sur le plan stratégique.

Avec un regard rétrospectif sur l'Histoire, il n'est pas difficile de constater qu'avant les années 30 du 20^{ème} siècle, il n'existait aucune contestation, au niveau international, de la souverai-

neté de la Chine sur les îles de Nansha, et nombreux alors étaient des cartes internationales et des encyclopédies de beaucoup de pays inscrivant explicitement de l'appartenance des îles de Nansha à la Chine. Le différend trouve son origine à l'expansion de l'impérialisme japonais et à la détermination de l'ordre international de l'après-guerre et sa fermentation a commencé à l'époque de la Guerre froide. L'occupation des îles de Nansha par les Philippines et le Viet Nam débutée à la fin des années 50 du 20^{ème} siècle, des agissements similaires sont entrés dans une phase frénétique avec la découverte des ressources pétrolières et de gaz dans la Mer de Chine méridionale et la naissance du régime de la zone économique exclusive à l'issue des négocia-

tions dans les années 70 et 80. Après la Deuxième Guerre mondiale, les États-Unis ont reconnu en réalité pendant longtemps la souveraineté chinoise sur les îles de Nansha. Cette position avait été manifestée par l'adresse diplomatique de questions, par la formulation de demande de prise de mesure et pour la communication de survols des îles de Nansha. Les autorités taiwanaises de Chine y ont même accueilli des militaires américains. Pendant une longue période, les États-Unis n'avaient pas une attitude explicite à l'égard des frénésies de la prise d'îlots et d'occupation d'îles par les Philippines et le Viet Nam, alors qu'ils ont consulté à maintes reprises les autorités taiwanaises sur leur appartenance souveraine. À la même période, des cartes et

livres publiés aux États-Unis, tels que The Columbia Lippincott Gazetteer of the World (1961), Worldmark Encyclopedia of the Nations (1963) et Constitutions of the Countries of the World (1971), ont confirmé la souveraineté chinoise sur les îles de Nansha.

Voici le dilemme des États-Unis à l'époque de la Guerre froide vis-à-vis de leur politique sur le problème de la Mer de Chine méridionale: d'une part, ils devaient reconnaître la souveraineté chinoise sur ces îles et îlots en se conformant à la morale et au droit international, d'autre part, obligés par la considération anti-communiste et la mise en œuvre de la stratégie d'Asie-Pacifique, ils ne voulaient pas les laisser occuper par la Chine continentale, pour ne pas léser leur relation avec des alliés dont les Philippines.

Durant les années 90 du 20^{ème} siècle au début du 21^{ème} siècle, la Guerre froide ayant pris fin, les relations entre les pays Asie-Pacifique détendues, le développement économique est devenu un besoin impératif, les relations entre la Chine et les pays de l'ASEAN se sont développées rapidement. À l'époque, le développement rapide des relations entre la Chine et l'ASEAN a, de manière générale, camouflé des agitations en Mer de Chine méridionale. Pour apaiser la tension, la Chine a avancé une proposition de "laisser de côté les différends pour une exploitation ensemble", et signé la Déclaration sur la Conduite des parties en Mer de Chine méridionale (DOC) avec les pays de l'ASEAN. Pendant les 10 ans suivant la signature, en évitant d'aggraver les différends, seule la Chine en a respecté réellement les règlements et les principes et poussait activement la coopération pacifique et l'exploitation en commun de la mer. Or, dès le début, les Philippines, le Viet Nam et la Malaisie n'ont pas observé pleinement et sérieusement la Déclaration, tout en construisant et élargissant sans cesse les îles qu'ils ont occupées. Ils y ont intensifié la gestion administrative, procédé à une exploitation accélérée du pétrole et de gaz, et arrêté de temps en temps des pêcheurs chinois. Leur but commun est de pérenniser leur acquis par occupation illégale, et de nier l'existence des différends au lieu

de les laisser de côté. Toutes ces pratiques agacent sans cesse l'opinion publique et entraînent une antipathie de la masse de population en Chine et ravivent son attention sur le problème de la Mer de Chine méridionale. C'est depuis 2009, surtout 2012, que la tension en mer de Chine méridionale s'est aggravée. Avant 2009, malgré les conflits incessants, la situation de la mer de Chine méridionale était globalement contrôlable. Le tournant de la situation vers la complexité a eu lieu à peu près en 2009, ce qui a un certain lien avec le délai (le 13 mai 2009) de la présentation des informations sur les limites du plateau continental au-delà de 200 miles marins demandées par la Commission des limites du plateau continental de l'ONU, qui plus est, l'ajustement de la stratégie américaine en Asie-Pacifique en est un facteur stimulant plus important.

Les frictions militaires entre la Chine et les États-Unis en mer de Chine méridionale se sont accrues davantage. En 2009 justement, des navires de guerre américains et des bateaux chinois ont eu, au cours de la reconnaissance et de l'anti-reconnaissance, au moins cinq frottements ou confrontations, dont l'événement « USNS Impeccable » était le plus connu. À partir de l'an 2010, les États-Unis, avec le changement de leur politique vis-à-vis de la mer de Chine méridionale semblent « choisir leur camp ».

Les masses médias en Chine suivent de près des actions de certains pays de l'ASEAN et des États-Unis, et cette large couverture de ce qui s'est passé a aussi provoqué un écho très vif du public, la politique de retenue de la Chine fait l'objet de la double pression que sont sa continuité et la volonté populaire. L'incident de l'île Huangyan du mois d'avril en 2012 a comme « la dernière goutte qui fait déborder le vase », dépassé la dernière limite de la politique et de la patience de la Chine, l'obligeant de prendre quelques contre-mesures.

(A suivre)

Par LIU Cunxiao, Chargé d'Affaires de l'Ambassade de Chine au Congo

groupe des Universités d'Etat de Russie - RACUS en association avec le Centre culturel russe à Brazzaville et le Consulat Honoraire de Russie à Pointe-Noire vous invitent à



ETUDIER EN RUSSIE

AUTE QUALITE • PRESTIGE • RECONNAISSANCE MONDIALE

Medecine générale (en français et en russe); Pharmacie (en français et en russe); Médecine dentaire (en français et en russe); Médecine vétérinaire (en anglais et en russe); Pétrole et gaz (en anglais et en russe); Agronomie (en anglais et en russe); Génie civil (en anglais et en russe); Mécanique (en anglais et en russe); Biologie; Génie des mines; Technologie des procédés de transport; Sciences économiques; Gestion; Architecture; Télécommunication; Informatique; Aviation; Instruction navale et navigation maritime

plus de 500 filières médicales, techniques, économiques et humaines dans plus de 20 meilleures universités.

LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES!

WWW.EDURUSSIA.RU

Frais d'études et d'hébergement: de 2500 à 3500 dollars américains par an

Adresses pour les inscriptions:

à Pointe-Noire
Avenue Moe Telli, Centre - ville,
Arr. 1 Lumumba (Rond - point Davum)
Tel: +242 055005560; 044806918

à Brazzaville
Centre culturel russe de Brazzaville,
Avenue Amilcar Cabral
(à côté de Casino, ex-Score)
tél.: 22.281.19.22, port.: 06.664.62.95



ZWA AIRTEL MONEY NDEKO PO OBONGA

Airtel Money NDEKO,
le service de prêt d'argent rapide

Compose *128*2*7#



AG Partners

AFRIQUE/INFRASTRUCTURES

Le Fonds Africa50 promet ses premiers investissements pour bientôt

Le nouveau directeur général du fonds d'infrastructures adossé à la Banque africaine de développement (BAD) a indiqué, le 21 juillet à Casablanca, au Maroc, que son institution réalisera ses premiers investissements au cours des douze prochains mois.

Présenté aux partenaires lors de la première assemblée générale ordinaire du Fonds Africa50, son nouveau directeur général, Alain Ebobissé a, dans sa première intervention promis de porter le capital à 1 milliard de dollars avant fin 2016, avant d'annoncer la mise en œuvre des premiers investissements du fonds au cours des douze prochains mois. « Nous accorderons la priorité aux projets qui ont le plus d'impacts sur les populations », a-t-il averti.

L'assemblée générale tenue sous la conduite du président du Groupe de la BAD, Adesina Akinwumi, en présence des représentants des pays actionnaires du fonds, a constaté les avancées réalisées durant ses cinq premiers mois d'existence par cette institution. Du rapport d'activités 2015 et des comptes approuvés, il ressort que depuis son lancement l'année dernière, le fonds a réussi à lever 830 millions de dollars.

Fort de ces résultats, M. Adesina Akinwumi a, lui aussi, en sa qualité de président du Conseil



Le présidium de l'assemblée générale (DR)

d'administration d'Africa50, indiqué que les premiers financements du fonds seront bientôt octroyés au profit des projets ciblés.

Quant au nouveau directeur général du Fonds Africa50, Alain Ebobissé qui a été présenté aux actionnaires, il était en charge de 2007 à sa récente nomination de la gestion du Fonds

monial pour le développement des projets d'infrastructures à la Société financière internationale (SFI), filiale de la Banque Mondiale. Durant son parcours, il a mené d'importants pro-

jets dans plusieurs régions du monde, notamment dans les pays émergents.

Il s'est engagé à rendre le fonds opérationnel dans les plus brefs délais. Quant à son programme d'action, il consiste, en priorité, en la poursuite de la levée des fonds auprès des investisseurs publics et privés. Il a notamment promis de porter à 1 mil-

liard de dollars le montant des levées de fonds à fin 2016.

Le directeur général d'Africa50 a aussi indiqué que des projets énergétiques seront lancés très prochainement. Sur le plan

opérationnel, il s'est engagé à rendre la gestion du fonds souple, afin de faciliter la réalisation des projets. « Nous allons être rigoureux dans la gestion des projets, mais aussi nous allons aller vite », a-t-il déclaré.

De son côté, le président du Groupe de la BAD a assuré au nouveau DG de l'appui néces-

saire de l'institution financière pour mener à bien sa mission. Il a aussi encouragé le directeur général du fonds à poursuivre la mise en place d'une politique de « collaboration fructueuse entre Africa50 et les institutions financières internationales », en plus d'accorder une attention particulière à la conclusion de partenariats avec le secteur privé.

Le rôle de ce secteur privé est d'autant plus crucial qu'en 2015, il a injecté 8,5 milliards de dollars dans le financement de 29 projets d'infrastructures en Afrique, soit +55% par rapport à 2014.

Pour rappel, les besoins en financements dans le secteur des infrastructures en Afrique sont estimés à 100 milliards de dollars par an.

Cette 1ère assemblée générale a vu de nouveaux actionnaires faire leur entrée dans le capital du Fonds Africa50. Il s'agit de deux Etats : le Burkina Faso et le Kenya ; et de deux institutions financières : la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), et Bank Al-Maghrib (Banque centrale du Maroc). Ces deux institutions ont contribué à hauteur de 25 millions de dollars.

Thierry Nougou



C'EST RÉCOMPENSER VOS ENVOIS VERS LA FRANCE

Du 07 juillet au 07 août 2016, pour tout envoi vers la France dans le réseau LCB Bank, recevez automatiquement une carte de recharge téléphonique de 1000 FCFA. Les meilleurs clients seront récompensés par des bons d'achats de 100.000 FCFA.



WESTERN UNION WU

moving money for better

MOBILE | ONLINE | AGENT LOCATION



RECEVEZ UNE CARTE DE RECHARGE DE 1000 FCFA À CHAQUE ENVOI VERS LA FRANCE.

Jusqu'au 07 août 2016, pour tout envoi vers la France dans le réseau Western Union / LCB Bank, recevez systématiquement une carte de recharge téléphonique de 1000 fca* pour garder le contact avec vos proches. Les cartes de recharges sont fournies par les opérateurs MTN et Airtel.

Les meilleurs clients seront récompensés par des bons d'achats de 100.000 fca.

* Dans la limite des stocks disponibles, Western Union n'est pas responsable du crédit disponible dans les cartes de recharges distribuées pendant la promotion. Les termes et conditions de la promotion s'appliquent et sont disponibles dans les agences participantes / à l'étude de Maître Béatrice DIANZOLO, huissier de justice, sis Immeuble Billat 0086/A, face ambassade de la Russie Centre-ville Brazzaville. Tél. : 055211291.

© 2016 Western Union Holdings, Inc. All Rights Reserved.

ITALIE

Le Vatican s'engage dans la médiation au Mozambique

L'Eglise catholique a été appelée à la rescousse pour rapprocher les positions de la majorité et de l'opposition de la RENAMO sur un partage du pouvoir.

Eviter à tout prix la reprise des combats. L'Eglise catholique entend de nouveau jouer les pompiers au Mozambique où, d'incidents en escarmouches, la position de la majorité présidentielle et de la Renamo (Résistance nationale du Mozambique), le principal mouvement (devenu parti politique) conduit vers une rigidité qui n'augure pas de lendemains de paix. Le leader de la Renamo, Afonso Dhlakama, de nouveau retranché dans sa forêt de Gorongosa (centre du pays), semble avoir renoncé à venir partager le pouvoir avec le Frelimo (Front de libération du Mozambique) dans la capitale Maputo.

D'ailleurs, c'est une de ses exigences qui constitue la plus grosse pierre d'achoppement et qui explique le regain de tension actuel. La Renamo accuse le gouvernement d'avoir violé l'accord de paix de 1992 qui mit fin à plus de vingt ans de guerre civile où on ne compte pas

le nombre de victimes civiles, et les horreurs subies et endurées par les populations. Une d'elles est de retrouver aujourd'hui, en un temps de paix relative, un Mozambique littéralement truffé de mines et dangereux pour les paysans qui veulent cultiver.

En octobre 1992, c'est à Rome que fut signé l'accord de paix. Un organisme d'Eglise, la Communauté catholique Sant'Egidio, fut l'artisan de ce qui fut présenté à l'époque comme un « exploit ». Les frères ennemis réglèrent sous les projecteurs des médias les détails d'un retour à la paix durable. L'accord aura tenu une vingtaine d'années. Aujourd'hui, les affrontements armés sont régulièrement signalés à Gorongosa où il n'est pas rare de buter aussi littéralement sur des charniers de fraîche date. Les protagonistes de la crise actuelle veulent de nouveau croire que l'Eglise catholique pourra les tirer du dangereux enlèvement actuel.

Les pourparlers ont débuté à Maputo le 21 juillet, en présence des deux parties. Les uns et les autres avaient désigné des médiateurs in-

ternationaux : trois personnalités ou institutions. Le gouvernement a choisi deux anciens présidents : Ketumule Masire (Botswana) et Jakaya Kikwete (Tanzanie), ainsi que sur l'ancien Premier ministre britannique, Tony Blair. Les uns et les autres ont accepté de chercher à aplanir les aspérités et rapprocher les visions.

C'est la Renamo qui a choisi le Vatican pour faire partie des médiateurs. Il a aussi désigné le président sud-africain, Jacob Zuma, ainsi que l'Union européenne (où l'Italie joue un rôle de premier plan). C'est d'ailleurs fort logiquement que cette dernière a demandé à deux Italiens rompus en politique africaine pour la représenter : Angello Romano et, surtout Mario Raffaelli qui avait déjà été le médiateur en chef lors des négociations de 1992 à Rome. La délégation de l'Eglise catholique, formée du nonce apostolique au Mozambique, Mgr Edgar Pena, et du secrétaire général de la Conférence épiscopale du pays, Mgr Joao Carlos Hatoa Nunes, participe aux pourparlers.

Lucien Mpama

AFRIQUE

Les parlementaires français réclament des contingents « sachant faire la guerre »

Un rapport du sénat français souligne le peu d'efficacité des Casques bleus sur le terrain. Ces troupes qui appartiennent aux Nations unies interviennent au côté de l'armée française en Afrique. Pour le rapport, il y a « des marges de progression extrêmement fortes » et réclament des troupes « sachant faire la guerre », plus « robustes et plus efficaces ».

Le rapport propose des pistes pour renforcer l'efficacité des opérations militaires, notamment « plus d'actions offensives », plus de sélection à partir des qualités opérationnelles. Le rapport constate peu d'engouement des pays occidentaux dans la fourniture des forces, et félicite la « montée en qualité » des forces africaines, et reproche l'Onu pour la «

juxtaposition de cantonnements » des Casques bleus, et « qui ne sortent pas sur le terrain ». Pour le sénateur, Jacques Gautier, « il faut des contingents qui sachent faire la guerre », au « moins la moitié » ne répond pas aux attentes.

Le rapport déplore aussi la lenteur des Casques bleus dans leur déploiement et préconise la création d'une force d'intervention rapide de 2000 hommes au sein d'une force permanente de 15000 hommes, et dénonce une « fonctionnarisation » des Nations unies, relevant que l'on peut retrouver dans certaines missions « 700 fonctionnaires pour administrer 11000 militaires, pour des coûts exor-

bitants », selon le sénateur, Cédric Perrin.

Par ailleurs, le rapport porte une appréciation mitigée sur les opérations européennes, notamment la formation d'armées africaines, à améliorer, en « mettant davantage l'accent sur l'opérationnel » ; et encourage une approche plutôt globale des crises alliant interventions militaires et développement. Il souligne la nomination d'un représentant spécial par théâtre d'opérations pour le pilotage d'accompagnement civil des opérations. Jacques Gautier regrette qu'aujourd'hui, on ne fait qu'« additionner les bonnes volontés ».

Noël Ndong

CHRONIQUE

Africajarc, 18^e édition

Il sied de se rappeler qu'en été 1997, une troupe d'artistes burkinabés et togolais, avait fait une prestation scénique mémorable à Cajarc dans le département du Lot en France à l'occasion d'un échange avec le Lycée Clément Marot de Cahors. Dans la même foulée, les écoles de Cajarc montaient une pièce de théâtre et des projets culturels. Ce qui avait permis la rencontre avec la troupe Kongo Ba et donné une autre orientation à certains projets, et pour faire court, en fin d'année scolaire 1998, trois grandes représentations réunissaient 180 enfants sur scène et 1000 spectateurs pour celle donnée à Cajarc le 4 juillet.

Et de cette rencontre naquit le grand projet culturel ambitieux qui ouvrait les écoles rurales du Lot à d'autres horizons culturels et, donc, l'organisation d'un festival autour des cultures africaines.

Africajarc est avant tout un festival culturel pluridisciplinaire, de rayonnement régional et national qui a lieu durant plusieurs jours chaque été à Cajarc dans le Lot. C'est aussi une association qui promeut les cultures d'Afrique, par le dialogue culturel et une ouverture sur l'autre par l'apprentissage, parfois difficile, de la tolérance et du respect de l'autre. Ainsi, il s'y organise tout au long de l'année des événements à Cajarc et sa région de la vallée du Lot.

Quatre jours par an, au mois de juillet, Africajarc investit... Cajarc. Il s'y déroule depuis dix ans, le plus improbable rassemblement d'écrivains, de plasticiens, de musiciens et de comédiens qui se puisse imaginer. L'espace de ces quatre jours, Cajarc devient le passage incontournable pour tous les amoureux des cultures africaines.

Depuis sa création en 1999, les plus grands noms de la musique du continent africain se sont succédé parmi lesquels Touré Kunda, Manu Dibango, Rokia Traoré, Guem, Paco Séry, Youssou N'Dour, Tiken Jah Fakoly, Keziah Jones, Femi Kuti, Oumou Sangaré, Cheikha Rimitti, Abd Al Malik, Mory Kanté.

Africajarc peut également se résumer en long chemin de partage, de métissage et de diversité des cultures et s'avérer en même temps, performance artistique qui se renouvelle chaque année.

Pour sa 18^e édition, l'association a mis les petits plats dans les grands en nous concoctant une programmation de rêve notamment autour de la musique, du théâtre, des danses, des contes, du cinéma, des arts, des spectacles, des livres et de la gastronomie du 21 au 24 juillet. Parmi les artistes invités, la fanfare afro-urbaine, MANDE-brass-band qui fait la part belle à l'instrumentation africaine, djembe, dunun et balafon, Boubacar Ndiaye, fils de griot digne respectueux de la tradition wolof, Awa Ly, exceptionnelle dans le registre de la soul-jazz africaine et donc révélation à suivre.

Que dire du véritable show à la congolaise dénommé Paris Kinshasa Express et dont les danses rythmées, la puissance vocale du chanteur et des choristes ne peuvent laisser indifférent ?

Nous évoquerons également les Amazones d'Afriques, à savoir Kandia Kouyaté, Rokia Koné, Mamani Keita et Mariam Doumbia, les plus grandes voix maliennes qui portent à merveille la cause des femmes africaines, Ester Rada, cette jeune chanteuse à la vitalité et au charme dévastateur qui fait la fierté chez elle comme étoile montante de la scène israélienne, mais aussi une autre ambassadrice du continent africain, Sahra Halgan la combattante du Somaliland.

Comme projection cinématographique, « Espoir-Voyage », un documentaire de Michel K. Zongo, a été projeté en extérieur, sur la Place de l'église à Cajarc, suivi d'une causerie avec le réalisateur présent. Et pour la clôture, le dimanche 24 juillet un excellent repas a été servi dans une ambiance garantie.

On l'aura bien compris, ce sont de grandes surprises et découvertes auxquelles nous avons eu encore droit cette année du 21 au 24 juillet à Carjac.

Ferréol Constant GASSACKYS

MATCHS AMICAUX

Les résultats des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en France

Bruce Abdoulaye et Clevid Dikamona étaient titulaires lors succès de Bourg-en-Bresse face à Lyon-la-Duchère (1-0). L'ancien défenseur de Dagenham était aligné comme latéral droit, en l'absence des deux spécialistes du poste, et est l'auteur du centre décisif sur l'unique but du match.

Absent du stage des Strasbourgeois à Niederbromm, Ladislas Douniama n'a pas participé au succès du RCSA face à Sedan (4-0). Le joueur, sur lequel le staff alsacien ne semble pas compter, aurait demandé à rester à Strasbourg pour faire le point sur son avenir. Un départ semble se confirmer pour l'ancien Guingampais. Dans les rangs sedanais, Hugo Konongo était titulaire et a joué 45 minutes. Notons que les Sangliers ont encaissé 4 buts après la pause, et que le staff technique eut lancé plusieurs jeunes de l'équipe B.

Dunkerque et Bevic Mousiti Oko s'inclinent face à Rouen-Quevilly (0-1). Aligné d'entrée face aux Normands, l'international Espoir a été remplacé à la pause, avant de revenir sur le terrain à la 60e.



Franci Litsingi a marqué le but de la victoire de Brno face aux Allemands de Sankt-Pauli (droits réservés)

Sans Prince Oniangué, qui n'a pas encore joué la moindre minute en match de préparation, Reims bat les Belges de Mouscron (3-1).

Entré à la pause lors du match de l'Unfp face au Red Star, Bernard Itoua est entré à la pause. D'abord en souffrance, comme sur le but de Sané, le 3^e des Franciliens.

Il marque le deuxième but de l'Unfp, du pied droit sur corner (85^e). Il ne peut, ensuite, empêcher le départ de Ngamukol, dans son dos, sur le 5^e but du Red Star, qui l'emporte finalement 6-2.

Franci Litsingi offre la victoire au Zbrojovka Brno face à Sankt-Pauli (1-0). Rarement servi en première

période, l'international congolais a trouvé la faille à la 46e : après une percée sur le côté droit, il est servi dans la surface et trompe le gardien allemand du droit, en force. Une grosse activité sur son côté droit et plusieurs centres, pas toujours ajustés.

Senna Miangué est entré à la

58e lors du succès de l'Inter Milan sur Salt Lake City (2-1). Le jeune international belge U19 a joué en défense centrale.

Le Lokomotiv Moscou est tenu en échec par les Tchèques du Viktoria Plzen (0-0). Titulaire, Delvin Ndinga a joué toute la rencontre. Titulaire au poste de milieu offensif, Fodé Doré s'est distingué par une passe décisive sur l'ouverture du score d'Angers contre Orléans. Sorti à la pelouse, alors que le score était d'un but partout. Le SCO l'emporte finalement 3-1.

Sans Yhoan Andzouana, Monaco s'incline contre le Zenit-Saint-Pétersbourg (1-3). Inquiétant pour l'ASM à huit jours de son tour préliminaire de Ligue des champions face à Fenerbahçe. Marseille est tenu en échec par l'Ajax d'Amsterdam (2-2). Entré à la pause, Brice Samba junior est heureux de voir le Colombien Cassierra manquer le cadre à bout portant (53e). Impuissant sur l'égalisation néerlandaise en toute fin de match.

Camille Delourme

**Crédit Flash
Rentrée Scolaire**

*Une rentrée scolaire
avec le sourire*

Service Ecoute Client
Tél. : +242 8188
E-mail : eqcongo@bgfi.com
www.bgfi.com

BGFI Bank
Votre partenaire pour l'avenir

La communauté portuaire s'engage à accompagner la facilitation et la simplification des procédures du passage portuaire

La session spéciale du comité de pilotage du plan d'action de facilitation et de simplification du passage portuaire a eu lieu le 7 juillet à Pointe-Noire. Cette session a été dédiée à la présentation du Guichet unique des opérations transfrontalières (Guot) conformément à la recommandation prise lors de la réunion du 15 Janvier 2016.



La tribune lors de la session spéciale du comité de pilotage

Sous la présidence de Séraphin Bhalat, directeur général du Port autonome de Pointe-Noire, président du comité de pilotage qu'assistaient Jean-Alfred Onanga, directeur général des douanes et droits indirects, vice-président et de Colette Gandou Ilongo, directrice générale par intérim de la marine marchande, 2e vice présidente, la communauté portuaire s'est réunie lors de cette 4e session autour des thèmes tels: la situation administrative et juridique du Guot, la présentation des fonctionnalités du Système SEG (Champ d'intervention), le financement des opérations du Guot et l'orientation stratégique du Guot. « La problématique de la facilitation et de la simplification des procédures de passage portuaire à l'heure actuelle est indissociable à celle de la dématérialisation de la chaîne de passage. Cette dématérialisation dans les ports en raison de la complexité des intermédiations s'opèrent



Une vue des participants à la session spéciale du comité de pilotage

via les guichets uniques qui intègrent les fonctionnalités essentielles ci-après : la fonction de pré-dédouanement, la fonction de dédouanement et la fonction portuaire » a dit d'emblée Séraphin Bhalat en ouvrant les travaux et d'ajouter « La fluidité et la

réduction des coûts et délais des passages portuaires est assurée par l'interopérabilité des systèmes utilisés par les acteurs intervenant dans chaque fonction ». Cette mission dévolue au Guot qui a succédé au Gumar (Guichet unique maritime) ne répond toujours pas aux attentes des usagers de la place portuaire de Pointe-Noire eu égard aux nombreux écueils qui entravent son fonctionnement « L'évidence plus de 3 ans après le démarrage des activités du Guot est que beaucoup

dans notre sous région ayant connu mes mêmes problèmes ont mis en place des guichets uniques qui ont permis de réduire significativement les coûts et délais des passages portuaires. Que les acteurs publics et privés en mettant en avant le devoir sacré de responsabilité contribuent à ce que le Guot prenne effectivement corps dans le commerce transfrontalier comme outil de simplification et de facilitation a souhaité le président de comité de pilotage. « Notre rôle en tant qu'ac-

reste encore à faire. L'utilisateur est toujours victime des va-et-vient incessants, des pertes de temps unitiles, des tracasseries administratives sans cesse grandissantes et le tout, pour des coûts de plus en plus élevés. Plusieurs places portuaires notamment

leur opérationnel est d'impulser des mesures idoines pour le rayonnement de la place portuaire de Pointe-Noire et donc sa compétitivité par rapport à d'autres places portuaires » a-t-il conclu.

unissons-nous
pour les enfants



AVIS D'APPEL D'OFFRES POUR LE TRANSPORT, LA LOCATION ET L'ENTRETIEN ET RÉPARATION DE VÉHICULES AU CONGO

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance lance

Quatre (04) avis d'appel d'offres ci-dessous cités au profit de l'ensemble des agences du Système des Nations Unies en République du Congo, en vue de l'établissement des accords à long terme d'une durée de deux (2) ans, renouvelable, au besoin :

- Transport routier urbain des biens et produits des agences de l'ONU à Brazzaville et Pointe-Noire ;
- Transport fluvial des biens et produits des agences de l'ONU au départ de Brazzaville ;
- Location de véhicules de transport en ville et sur le terrain du personnel ou des groupes du personnel de l'ONU en mission sur toute l'étendue du territoire de la République du Congo ;
- L'entretien et réparation des véhicules des agences de l'ONU basés dans les villes et localités de Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Nkayi, Madingou, Sibiti, Kinkala, Djambala, Owando, Ewo, Ouesso, Impfondo

et Betou, en République du Congo.

Dossiers d'appel d'offres

Les dossiers d'appel d'offres sont à retirer gratuitement en version électronique à travers une clé USB neuve d'au moins 4GB, du Lundi au Jeudi, de 8h30 à 13h00 et de 14h30 à 17h00, le Vendredi, de 8h30 à 13h00, et ce jusqu'au Vendredi, 29 Juillet 2016, au bureau de la Représentation de l'UNICEF à Brazzaville, sis à l'adresse ci-après :

Représentation UNICEF D-34, rue Lucien Fourneau (A côté de l'IFC- Ex CCF),

Brazzaville, République du Congo

La Représentation

NÉCROLOGIE

Mme Fylla Saint-Eudes Eugénie et enfants, les familles Fylla Saint-Eudes et Makoma, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, ami(e)s et connaissances, le décès de leur mari, papa, frère, oncle, fils : le colonel des Douanes Nono Fylla, décès survenu le 19 juillet 2016 à l'hôpital de Loandjili de Pointe-Noire.

La veillée mortuaire se tient au domicile du defunt, quartier Ngoyo péage à Pointe-Noire.

Pour les parents, ami(e)s et connaissances de Brazzaville, la veillée mortuaire a lieu au domicile familial n° 109, rue Bacongo à Poto-Poto Brazzaville.

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



PROMO INTERNATIONALE FOLIE



ZWA AIRTEL MONEY NDEKO
PO OBONGA

Airtel Money NDEKO,
le service de prêt d'argent rapide

Compose *128*2*7#

airtel

LE RESEAU DES SMARTPHONES



Une Ecole Internat pour votre Enfant en Suisse "Ecole Fondée en 1964"

- Ecole primaire et collège à plein temps
- Prise en charge complète et individualisée + remise à niveau
- Classes renforcées en (Maths, Français et langues étrangères : Anglais + Allemand dès l'école primaire).
- De nombreuses activités sportives et culturelles pendant l'année scolaire
- Un encadrement familial, structuré et stable.
- RENTREE : SEPTEMBRE – OCTOBRE 2016 *

Votre contact à l'école par les inscriptions :

Monsieur Yann Wegmuller
Tél : 0041 79 3938767
www.chantemerle.ch

Adresse postale : ECOLE PRIVEE CHANTEMERLE
1807 BLONAY, SUISSE
www.chantemerle.ch / contact@chantemerle.ch

* Rentrée à tout moment de l'année pour les élèves qui suivent un programme Français.



MBTP, Société de Bâtiment et Travaux publics, recrute des Congolais diplômés et expérimentés.

Les postes à pourvoir sont les suivants :

- Peintre
- Maçon
- Coffreur
- Carreleur
- Plombier

OFFRES D'EMPLOIS

-Staffeur

Candidatures :

Dossier : CV, lettre de motivation, copie légalisée du diplôme, copie CNI, certificat de travail, préciser le poste visé. Lieu du dépôt Avenue Félix Eboué, en face ex ATC ou par Email : secmbtpbvz@mbtp.com, m.sansy@mbtp.com. La date limite de dépôt est le 31 juillet 2016.



OUVERTURE DES INSCRIPTIONS POUR LA RENTREE ACADEMIQUE 2016 - 2017

- Bachelor en anglais pour les bacheliers toutes séries (diplôme de IFAM/ France).
- Bachelor BBA 3 en français et en cours du soir pour les détenteurs de BTS(IFAM).
- Master of Business Administration, MBA(diplôme de ESLSCA/ France).
- Master en Management des Ressources Humaines, MRH(diplôme de ESLSCA).
- Master en Contrôle de Gestion, MCG(diplôme de ITESCIA Paris).
- Master en Qualité – Hygiène – Sécurité – Environnement, MQHSE (ITESCIA).

Tel : 06 6388587 ; 04 43 14827 - escicinfo2013@gmail.com ; www.escic-cg.com

NB :Remise des diplômes à la promotion 2013 – 2014 le 23/07/16 à la Chambre de Commerce.

Le cercle Gestion et développement organise en partenariat avec le Cabinet d'expertise comptable GPI, L'INITIATION À LA COMPTABILITÉ OHADA SUR ORDINATEUR.

Inscription : 10 000

Durée : 20 séances de 2 heures chacune

Prix : 40 000 (exception aux étudiants)

Emploi du temps : Selon la disponibilité de l'apprenant

Adresse : 1^{er} étage immeuble Boli, arrêt Eboma poko, Massengo Soprogi

Tél. : 06 666 51 20 / 05 528 55 43 / 06 962 00 11 / 06 438 08 64

E.mail : cisohadapourtous@gmail.com



Wildlife Conservation Society Programme Congo (WCS-Congo)

B.P. 14537
Brazzaville, République du Congo
Téléphone : 242 05 747 21 21
Email : [wsccongo@wcs.org](mailto:wcscongo@wcs.org)

International Programs
2300 Southern Blvd
Bronx, NY 10460
Tel : 718-220-1387

AVIS DE RECRUTEMENT

Poste : COMPTABLE
Basé : à BOMASSA

Dans le cadre des activités de **WCS programme Congo**, nous cherchons un/une COMPTABLE. Il/elle sera sous l'autorité et la supervision du Directeur Administratif et Financier de Bomassa et en étroite collaboration avec l'ensemble du personnel des projets.

Il/elle aura les principales responsabilités suivantes :

- Assurer la comptabilité et les tâches financières. Vérifier la petite caisse et le Coffre.
- Effectuer les opérations de paiement (salaires- fournisseurs- prestataires)
- Assurer les classements des documents administratifs et financiers
- Assurer les analyses des comptes. Effectuer les saisies des transactions dans le Template du système SAP et transmettre ces données au superviseur pour le posting.
- Autres (Pour les termes de référence détaillés, veuillez consulter le tableau d'affichage au bureau de WCS Brazzaville -151 Avenue General De Gaulle -Plateau ville ou bien au bureau de WCS à Ouesso)

Compétences requises :

- Capacité de réaliser des tâches de base liées à la gestion administrative et financière
- Bonne connaissance en informatique (traitement de texte, tableurs)
- Etre attentif au résultat final et répondre positivement aux critiques
- Travailler de manière dynamique et constructive. Démontrer de bonnes capacités d'organisation et de communication

Profil requis :

- Avoir un diplôme universitaire au moins BAC+3 en gestion ou comptabilité
- Avoir une expérience d'au moins 3 ans dans le domaine de la comptabilité
- Excellente maîtrise du français et bonne connaissance d'anglais

Veuillez envoyer votre Curriculum vitae avec une lettre de motivation à l'adresse suivante : Mr. Le Directeur Administratif et Financier - Wildlife Conservation Society (WCS) 151 Avenue General de Gaulle -Plateau Ville - Brazzaville B.P.14537, ou à l'adresse e-mail : [wsccongo@wcs.org](mailto:wcscongo@wcs.org) au plus tard le 28 Juillet 2016. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés à passer le test d'évaluation.

Le candidat retenu à ce poste doit fournir les compléments de dossier ci-après : copie de ses diplômes, casier judiciaire bulletin N#3 et acte de naissance.

Fait à Brazzaville, le 18 juillet 2016
WCS - Congo Program

COMPLEXE SCOLAIRE EMMANUEL



Année scolaire : 2016-2017

DIRECTION GENERALE

COMMUNIQUÉ



Le Promoteur, Directeur Général du Complexe Scolaire Emmanuel porte à la connaissance des parents d'élèves et du public que, contrairement à certaines rumeurs, le Complexe Scolaire Emmanuel n'a pas fermé ses portes, en l'occurrence le Programme Français.

A l'occasion, nous rappelons que les inscriptions et réinscriptions dans nos sites ont déjà commencé et se font dans toutes les directions :

- Au Complexe Scolaire Emmanuel 3 Programme Français, à Mikalou, au 35, rue NGONY et au 31, rue Assiéné;
 - Au Complexe Scolaire Emmanuel 3 Programme Congolais, à Mikalou, au 16, rue Assiéné ;
 - Au Complexe Scolaire Emmanuel 2 au quartier Massengo (Arrêt Le Manguier) ;
 - Au Complexe Scolaire Emmanuel 1 vers le Lycée Thomas SANK.ARA dans la rue du 1er Mai n°11.
 - Au Complexe Scolaire Emmanuel 4 à Makabandilou, sis 19, rue Mozart.
- Nous avons également deux sites à Pointe-Noire et à Dolisie. La rentrée scolaire aura lieu :
- Pour le Programme Français: le 05 septembre 2016;
 - Pour le Programme Congolais: le 03 octobre 2016.

Bonnes vacances à tous les élèves et enseignants. Que Dieu vous bénisse !

Fait à Brazzaville, le 14 juillet 2016

Le Promoteur Directeur Général

Jean Jacques GOULOU

GRÂCE PRÉSIDENTIELLE

Six militants de Lucha bénéficiaires d'une remise totale de peine

Les mesures de grâce accordées par le président Kabila sont générales et concernent aussi toute personne condamnée à une peine de servitude pénale ou de travaux forcés inférieure ou égale à trois ans.

Le président de la République, Joseph Kabila Kabange, a signé trois ordonnances rendues publiques le 22 juillet après leur lecture à la télévision nationale. Ces ordonnances portent essentiellement sur des mesures de grâce présidentielle à l'endroit d'une catégorie des détenus. La principale accorde une remise de peine totale à six militants du mouvement pro-démocratie Lutte pour le changement (Lucha). Il s'agit

de Kabuo Rebecca, Kambala Matshunga, Kasereka Kamundo Melca, Kambale Sivyavuga Serge, Alipenda Balibisire John et Kasereka Muhima. Condamnés en mars dernier à six mois de prison pour « tentative d'incitation à la révolte » pour avoir mobilisé à la veille d'une journée « ville morte » décrétée par l'opposition, ces six militants viennent de passer quatre mois en prison. Deux autres militants pro-démocratie, en l'occurrence Yves Mukwambala de Filimbi et Fred Bauma de Lucha, ne sont pas concernés par cette mesure de grâce, leur procès étant encore en cours.

Les deux autres ordonnances concernent la remise de peine restant à exécuter accordée aux

condamnés âgés de 30 ans ou moins et à ceux dépassant 60 ans, mais également à toute personne condamnée à une peine de servitude pénale ou de travaux forcés inférieure ou égale à trois ans. Les condamnés pour viol et atteinte à la sécurité de l'État ne sont pas concernés par cette grâce présidentielle, souligne l'ordonnance. Sachant que la libération des « prisonniers politiques et d'opinion » est l'un des préalables que pose l'opposition pour participer au dialogue national, d'aucuns décryptent ce geste présidentiel comme un signe de dégel et d'apaisement censé déblayer la voie à la tenue effective du forum national tant attendu.

Alain Diasso

MAISON CIVILE DU CHEF DE L'ÉTAT

T. Mugalu convie les acteurs politiques à placer Dieu au centre de tout

Le chef de la maison civile du chef de l'État, le pasteur et ambassadeur Théodore Mugalu, a été l'invité de l'émission « Questions d'actualités » diffusée sur les antennes de la Radiotélévision nationale congolaise (RTNC) sur le thème « La prière des montagnes politiques pour sauver le pays ».

L'intervention l'homme de Dieu a été un appel pertinent de prise de conscience lancé aux acteurs politiques nationaux aussi bien de la majorité présidentielle que de l'opposition pour le bien de la République démocratique du Congo. La quintessence du message du pasteur Théodore Mugalu a concerné l'homme, son état d'âme, sa relation avec Dieu afin de changer réellement les choses. Il a été question à travers ce thème d'analyser de manière méticuleuse l'histoire de la RDC et d'en ressortir des solutions durables qui gravitent autour de la reconnaissance de Dieu et de sa place au centre de tout. « Je pense qu'il faut soigner le cœur pour que l'homme change, surtout que Dieu a créé l'homme à son image au niveau de l'âme. Et si l'homme devient l'image de Dieu, il abandonne le comportement animal qui le pousse à manger un autre animal. Nous voulons inviter le peuple congolais à la prière surtout qu'à ce jour, nous avons des montagnes politiques qui ressemblent aux pères de l'indépendance. Les Congolais devront se repentir devant l'Éternel comme l'avaient fait les pères de l'indépendance, même si ces derniers n'ont pas mis Dieu dans leurs prières », a indiqué le pasteur, Théodore Mugalu, en prenant l'exemple du centenaire romain, païen de son état, mais dont les mots et la foi ont su toucher Jésus Christ afin qu'il opère un miracle en faveur de son fils. Les acteurs politiques, selon le pasteur, devraient s'inspirer de l'humilité et de la foi de ce chef militaire romain devant Jésus Christ.

Très interpellateur, le chef de la maison civile du chef de l'État a déclaré : « Lorsque la démocratie est animée par des hommes de mauvais cœur et de mauvaise foi, celle-ci ne pourra rien apporter au pays ». Et de justifier sa démarche et son appel qui procède d'une demande divine : « Je fais tout ceci parce que j'ai reçu la révélation. J'ai des responsabilités vis-à-vis de mon pays. Je pense qu'un vrai citoyen doit savoir qu'on est en mission dans ce pays et qu'on a des responsabi-



Théodore Mugalu, chef de la maison civile du chef de l'État

lités. J'ai la certitude que Dieu a toujours honoré les petits groupes. Nous n'avons pas besoin d'un grand groupe pour que le Congo change... Nous devons parler au peuple congolais avec Dieu pour toucher les cœurs, puisque nous sommes dans les turbulences de la jonction de temps et du tournant de l'histoire mais aussi pour que Dieu soit honoré ».

Théodore Mugalu a martelé sur le bon sens qui doit animer un dirigeant politique : « Je sais qu'un homme peut détruire ou apporter de la lumière à son pays. C'est le cas d'Hitler, Staline, Mussolini, qui ont été tous élus mais avaient de cœurs mauvais, tout en étant de démocrates. (...) Lorsque le cœur n'est pas récupéré par Dieu, c'est Satan qui le récupère et l'homme se radicalise. Donc, la démocratie

a des limites. Lorsqu'elle est animée par des personnes de mauvaise foi, elle ne peut jamais apporter la paix ».

Pour le chef de la maison civile du chef de l'État, il faut remonter aux origines de la RDC pour mesurer le niveau de maturité atteint par le pays. Car, la RDC doit croître en sagesse, en stature et en grâce devant Dieu et les hommes, en référence quelques écritures bibliques, notamment, Luc 2 : 52, Jérémie 27 : 5 et Actes des apôtres 17, 26-29. «

Depuis sa naissance, il y a eu la table ronde politique, économique de Bruxelles, sauf la table ronde juridique et constitutionnelle. Le Congo est né infirme et c'est cette infirmité qui ne fait que ressentir ses effets à ce jour », a fait remarquer Théodore Mugalu, interpellant par la même occasion la classe politique congolaise, majorité et opposition.

Dans sa conclusion, le pasteur et chef de la maison civile du chef de l'État et ambassadeur a souligné la vocation de puissance de la RDC au regard de ses richesses diversifiées. Appelant de manière insistante les dirigeants à recourir au Dieu Tout Puissant, il a demandé au peuple croyant de se mettre au travail et de chercher le mot de passe, se basant sur le livre de Mathieu dans son chapitre 6 du verset 9 à 12.

Martin Enyimo

SITUATION DES ALBINS DE LA RDC

Plaidoyer de Mwimba Texas auprès du haut commissaire des Nations unies aux droits de l'homme

Le président de la Fondation Mwimba-Texas et de la Fédération des ONG des albinos en RDC a sollicité un soutien et une implication de la communauté internationale afin d'éviter aux albinos de la RDC des supplices connus dans d'autres pays africains.

La réception organisée, le 20 juillet, au siège de la Mission onusienne en RDC à Gombe, à l'occasion de la visite au Congo du haut commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Zeid Ra'ad Al Hussein, a permis au président de l'ONG des albinos, la Fondation Mwimba-Texas (FMT), et de la Fédération des ONG des albinos de la RDC, le catcheur albinos Alphonse Mwimba

dèle en ce qui concerne la situation des albinos, étant donné que les albinos congolais ne vivent pas des supplices auxquelles sont soumis leurs semblables dans d'autres pays d'Afrique dont le cannibalisme et les assassinats liés aux pratiques et rites fétichistes ou mystiques, poussant ainsi les albinos à vouloir fuir l'Afrique.

Une marque de considération

Alphonse Mwimba Texas a, à cette occasion, remercié les Nations unies pour avoir consacré une journée internationale aux personnes vivant avec l'albinisme. Cette journée, a-t-il rappelé, est fixée au 13 juin de chaque année. Aussi le président de la FMT a-t-il



Le haut commissaire Zeid Ra'ad Al Hussein, le directeur du BCNUDH et la délégation des albinos

Makiese Texas, d'exposer les problèmes des albinos congolais à ce haut fonctionnaire de l'ONU. Il a notamment plaidé pour un soutien au niveau international, principalement de l'ONU, en vue de permettre à son ONG et à la synergie qu'il dirige, depuis quelque temps, à mener des actions notamment dans d'autres provinces du pays pour la sensibilisation des albinos, de leurs parents et de toute la société contre la stigmatisation dont les albinos peuvent être victimes, en vue de leur faciliter l'intégration et de les faire participer au développement de la société. Cela, conformément à la mission de cette ONG qui a fêté, cette année, ses dix-huit ans d'existence et de lutte pour le bien-être des albinos d'Afrique en général et ceux de la RDC en particulier.

Le président de la FMT a également souligné, à l'attention de ses interlocuteurs et du haut commissaire des Nations unies aux droits de l'homme que la RDC reste un pays mo-

félicité les responsables du Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'homme dont le directeur et représentant du haut commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, José Maria Aranaz, a pensé associer les albinos à cette rencontre avec le haut commissaire Zeid Ra'ad Al Hussein. Pour Alphonse Mwimba Texas, en effet, le fait de joindre les albinos à cette rencontre, bien que cette dernière n'ait réuni que peu de gens et dont la sélection des participants a été rigoureuse, marque l'absence de discrimination dans le chef des responsables de cette structure de l'ONU. Il est aussi, a-t-il noté, une marque de considération pour les albinos.

Pour répondre à ce rendez-vous, le président Alphonse Mwimba Texas s'est entouré des membres du directoire de la Fédération des albinos de la RDC dont le secrétaire général Ilunga Police belge et le conseiller Célestin Besembe.

Lucien Dianzenza

JOURNÉE NATIONALE DE LA PRESSE

FFJ exhorte le gouvernement à la réouverture des médias proches de l'opposition

Cela serait en ce moment précis, pense cette organisation, la garantie d'une couverture égale avec un contenu d'information équitable qui tient compte de tous les courants politiques.

L'organisation de défense et de promotion de la liberté de la presse, Freedom for journalist (FFJ), exige, à l'occasion de la Journée nationale de la presse célébrée le 22 juillet de chaque année, la réouverture sans condition des médias appartenant à des membres de l'opposition politique. Cette ONG a, en effet, noté que ces stations de radio et chaînes de télévision ont, toutes, été fermées pour des raisons politiques. « Pour garantir une couverture égale avec un contenu équitable qui tient compte de tous les courants politiques, l'opinion a besoin de tous les points de vues, ceux des opposants comme ceux de la majorité. La propension à la pensée unique n'avance pas le pays », a déclaré le chargé d'assistance judiciaire à FFJ, Me Gérard Nkashama.

Selon FFJ, actuellement, les principaux médias proches de l'opposition ont été réduits au silence depuis les élections générales de



Les professionnels des médias lors d'une activité à Kinshasa

2011. À l'en croire, le dernier média proche d'un ancien membre de la majorité passé dans l'opposition, La Voix du Katanga, émettant à Lubumbashi, chef-lieu

de la province du Haut-Katanga, a été fermé le 11 mars 2016. La voix du Katanga, a précisé FFJ, appartient à Gabriel Kyungu, président de l'Union nationale des

fédéralistes du Congo (Unafec), membre du groupe de sept partis nommé G7, qui ont quitté la majorité en septembre 2015 pour rejoindre l'opposition. L'ONG a

noté, en gros, qu'en ce moment précis, quatre médias appartenant aux membres de l'opposition sont fermés à Lubumbashi. En janvier 2016, Mapendo et Nyota, deux médias, propriétés de Moise Katumbi, actuellement opposant farouche au président Kabila, ont été fermés. Jua Lubumbashi Télévision, appartenant à Jean-Claude Muyambo, un autre membre de l'opposition, incarcéré à la prison centrale de la capitale Kinshasa, a aussi été fermée. Alors que dans la capitale, trois médias appartenant aux opposants sont aussi fermés. Il s'agit de Canal Kin Télévision, du président du Mouvement de libération du Congo, Jean-Pierre Bemba, Canal Futur Télévision du président de l'Union pour la nation congolaise, Vital Kamerhe, et Radio Lisanga Télévision (RLTV), de Roger Lumbala, président du RCDN, en exil. « Des médias de l'opposition qui émettent encore sont sous la menace de fermeture, notamment Canal Congo Télévision, l'un des médias de Jean-Pierre Bemba, opposant, actuellement reconnu coupable à la Cour pénale internationale », a prévenu cette ONG.

Lucien Dianzenza

MICRO-FINANCE

Plus de deux millions de clients déjà

Résultant des récentes études spécialisées, ce chiffre confirme une véritable montée en puissance du secteur de la micro-finance en RDC. Rien qu'en 2015, le secteur a enregistré des dizaines de milliers de micro, petites et moyennes entreprises. Par ailleurs, l'on estime à plus de sept cent mille le nombre de nouveaux épargnants ces cinq dernières années. Désormais, pour la vingtaine d'institutions de micro-finance et la centaine de coopératives d'épargne et de crédit actives dans le pays, la plus grande bataille sera d'améliorer significativement l'encadrement des millions de clients potentiels pour les aider à faire face aux changements structurels du secteur financier.

Preuve d'une dynamique ininterrompue malgré la crise économique qui semble ne pas avoir affecté sensiblement le secteur financier, Finca RDC, la première institution de micro-finance du pays, a décidé de mettre sur pied une plate-forme Mobile Banking au cours du second semestre de l'année en cours. La procédure est déjà lancée avec la transmission d'une lettre d'information à la Banque centrale du Congo (BCC), a-t-on appris. Les pourparlers sont en cours avec différents partenaires dont les opérateurs de la téléphonie mobile pour la réussite de ce projet qui confirme le rôle stratégique du secteur dans l'inclusion financière. Installée depuis 2003, Finca RDC gère actuellement plus de 260 000 clients dont près de la moitié a obtenu déjà un crédit. Le portefeuille total de crédits de l'institution représente 70 millions de dollars américains, avec un encours d'épargne chiffré à plus de 30 millions. Il convient d'insister sur le fait que Finca n'a pas pour vocation d'octroyer des prêts à la consommation car ses principaux clients sont les entrepreneurs et les commerçants bien établis. Mais, grâce à son réseau, Finca arrive à étendre son réseau pour toucher des micro-entrepreneurs. Et plusieurs études de marché confortent l'institution dans sa détermination à se déployer dans les nouvelles villes du pays.

Parmi les défis prochains des institutions de micro-finance, il y a une attention particulière à accorder au renforcement de la capacité à développer et déployer des services financiers par le téléphone mobile. En effet, les taux de bancarisation et d'inclusion financière restent très faibles dans le pays, à peine 6 % pour le premier et 18 % pour le second. Il est indispensable de continuer à investir dans la sensibilisation et l'éducation pour encourager l'inclusion financière des millions de personnes qui n'ont pas accès au service financier. En dépit d'un contexte économique plutôt morose, rien n'empêche aux acteurs du secteur de réaliser des performances au cours des prochaines années, pensent les experts. Au lieu d'envisager des projets trop lourds, l'une des options est le Mobile Banking qui représente un canal alternatif de distribution des services financiers.

2016 reste une année difficile avec la pression politique qui s'accroît dans le pays. D'où la nécessité pour les institutions financières et de micro-finance de mieux surveiller les risques. Mais en sortant du conjoncturel pour enregistrer un développement aussi marquant dans le structurel, le secteur financier contribuera à augmenter sensiblement le volume des activités économiques. Tout le sens du défi prochain est de conserver l'élan passé.

Laurent Essolomwa

SANTÉ

Campagne de dépistage gratuit du cancer de col de l'utérus à l'hôpital Marie-Biamba-Mutombo

Le cancer du col de l'utérus constitue l'une des causes de la mortalité maternelle. Dépisté tôt, il est possible de prendre en charge cette maladie mais, hélas, les malades se présentent toujours en retard à l'hôpital, ce qui complique la prise en charge et conduit à la mort.

Dans le souci de prévenir cette maladie des femmes, l'hôpital Marie-Biamba-Mutombo mène une campagne de dépistage gratuite du cancer de col de l'utérus. Beaucoup de femmes se rendent à l'hôpital Marie-Biamba-Mutombo pour se faire dépister. En cas de maladie, elles sont soignées sans payer un rond.

Pour se rendre compte de l'évolution de cette campagne, le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, accompagné de la représentante du Fonds des Nations unies pour la population, Diene Keita, et du représentant de l'OMS, le Dr Allarangar Yokouidé, a visité les différents locaux où les femmes se font dépister et subissent les opérations chirurgicales.

Accueilli par l'ancienne star de la NBA, le promoteur de cet hôpital, Mutombo Dikembe, le ministre de la Santé publique s'est dit satisfait du bon déroulement de cette campagne. Il a remercié Mutombo Dikembe, initiateur de ce projet, pour son souci de venir en aide à ses sœurs et mamans de la RDC. « Toutes ses initiatives sont de na-

ture à aider ses propres frères. Il s'agit d'une action très importante qui se passe ici. Nous avons d'un côté le dépistage du cancer du col de l'utérus; de l'autre, son traitement avec un aspect sur les conseils par rapport à l'hygiène intime de la femme », a dit le ministre. Depuis le début de cette campagne, deux mille cinq cents femmes ont déjà été volontairement dépistées. Sur les deux mille cinq cents, quatre-vingt-dix femmes ont présenté des signes de lésions cancéreuses, soit 4%. Selon les médecins, ces femmes ont été traitées à l'aide des équipements propres à cet hôpital et vont être revues un an après pour voir si ces lésions ont complètement disparu.

À travers cette campagne, fait savoir le ministre de la Santé publique, la vie de quatre-vingt-dix femmes vient d'être sauvée. Si elles n'étaient pas venues ici, dans 5 ou 10 ans, elles seraient mortes. Ce dépistage, a-t-il poursuivi, a aussi permis de détecter douze femmes qui présentent des cas de cancer de l'utérus à un stade très avancé. Ce qui a nécessité une hystérotomie, c'est-à-dire une intervention chirurgicale consistant à enlever l'ensemble de l'utérus. À faire foi aux explications du Dr Félix Kabange Numbi, d'ici l'année prochaine, le vaccin contre le cancer sera gratuitement disponible en RDC pour les femmes non encore sexuellement actives.

Aline Nzuzi

SONDAGE LES POINTS/COTATION DES MINISTRES

Michel Bongongo, Kabange Numbi, Willy Makiashi, Raymond Tshibanda et Justine Kalumba dans le Top 5

Globalement, 19% des ministres ont dépassé la barre de 50%.

Le ministre du Budget, Michel Bongongo, se maintient à la première place grâce à sa lutte acharnée pour le démantèlement des réseaux mafieux dans la paie des fonctionnaires de l'État. Ce qui fait de lui l'homme le plus en vue du gouvernement Matata 2. À cet effet, les Kinois estiment que la prime accordée aux syndicalistes ayant contribué au démantèlement de ces réseaux a crédibilisé le gouvernement vis-à-vis des fonctionnaires et syndicalistes qui ne s'attendaient pas au respect de la parole donnée. La population attend voir la réalisation de cette même tâche dans d'autres secteurs. En outre, ils souhaiteraient passer à la prochaine étape de l'identification des agents non payés et l'amélioration des conditions salariales des agents et fonctionnaires de l'État.

Michel Bongongo réalise 83% d'opinions favorables. Il est suivi de son homologue de la Santé publique, Félix Kabange Numbi, qui s'est illustré dans la lutte contre l'épidémie de la fièvre jaune. En effet, l'opinion se souvient du travail accompli par le ministre pour combattre les différentes épidémies auxquelles le pays a fait face, allusion faite notamment au virus d'Ébola maîtrisé et éradiqué sans importantes conséquences. Félix Kabange passe de la 5^e à la 2^e place et connaît un accroissement de côtés de 8% et réalise 69%.

La troisième place est occupée par le vice-Premier ministre, ministre de l'Emploi, Travail et Prévoyance sociale, le Pr Willy Makiashi. À son actif dans l'exécutif congolais pour le mois de juillet, la maîtrise de la tempête prévalant à l'hôpital du Cinquantenaire à la suite d'un arrêté instituant une Commission mixte devant tabler sur tous les points à régler. Les sondés soulignent également les manuels « activités manuelles (travail manuel) à l'école primaire » qu'il a publiés le 2 juillet, avec agrément du gouvernement par le ministère de l'EPS INC pour

les classes de 1^{ère}, 2^e et 3^e années primaires. Depuis l'accession de la RDC à l'indépendance, ce support didactique n'a jamais existé, alors que la loi cadre sur l'Enseignement nationale institue le programme y afférent. Willy Makiashi passe de la 4^e place occupée en juin à la 3^e place et connaît un accroissement de 4%. Il totalise 66% en juillet 2016. Raymond Tshibanda, ministre des Affaires étrangères, s'adjuge la quatrième marche avec 65% récolté à la suite des efforts fournis par le gouvernement pour résoudre le problème d'insécurité auquel est butée la communauté congolaise vivant en Inde.

Après redressement de côtes, le ministre des Transports et Voies de communication, Justin Kalumba (59%), se maintient dans l'opinion. Même sort pour son homologue des ITPR, Fridolin Kasweshi (58%) bien qu'il ne dispose pas des moyens conséquents pour réaliser les grands chantiers routiers à Kinshasa. Classée septième au mois de juin, Bahati Lukwebo qui a commencé à améliorer son opinion perd du terrain en juillet à la suite de la mesure prise sur l'interdiction du ciment gris et du fer à béton. L'augmentation de 50% du prix de sac de ciment a entraîné sa dégringolade passant de 57% juin à 44% juillet, soit une chute de 14% en un mois et cède sa place à Lambert Mende Omalanga qui connaît un léger accroissement de cotes de 2%.

Attendu à la première marche du podium pour le mois de juillet qui met en vedette les finalistes des humanités, le ministre de l'Enseignement primaire et secondaire, Maker Mwangi, occupe la 8^e place. Certains sondés lui reprochent de ne pas s'atteler à l'amélioration de la qualité de l'enseignement. Ce qui remet en cause les résultats de l'examen d'État.

Il connaît tout de même un accroissement de 8% et passe de 51% juin à 59% juillet. La liste se clôture avec le Pr Théophile Mbemba (55%), ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire.

Alain Diasso

FOOTBALL

La Fecofa tranche, FC Renaissance du Congo joue la Division 1

Vainqueur de la 52^e Coupe du Congo, Le FC Renaissance du Congo jouera finalement la phase des poules de l'édition 2016-2017 du championnat national de football -Division 1.

C'est le vice-président de la Fédération congolaise de football association (Fecofa) chargé des équipes nationales, Théobald Binamungu qui l'a déclaré sur radio okapi, après les propos du président Jeef Kapondo de la Ligue nationale de football



Renaissance du Congo (photo d'archive)

(Linafoot), instance sportive organisatrice du championnat national de football. « Renaissance va jouer la Linafoot. Nous avons déjà mis un point là-dessus. Nous avons réuni les membres du comité de gestion de la Linafoot et leur avons montré les quelques faiblesses qui étaient dans ce dossier indépendamment d'eux-mêmes... Les choses sont déjà claires, Renaissance va jouer la Linafoot », a-t-il déclaré. Le secrétaire général de la Fecofa, Grégoire Badi Ediba a indiqué pour sa part que la position de l'institution faitière du football national se justifie par la modification du règlement en vigueur depuis 2013 lorsque le FC MK de Kinshasa avait remporté

la Coupe du Congo de football. Selon le secrétaire général de la FECOFA, Grégoire Badi Ediba, la position de l'instance faitière du football congolais fait suite à la modification du règlement en vigueur depuis plusieurs années. La FECOFA indique que cette modification du règlement est intervenue lorsque le FC MK avait remporté pour sa première fois le titre de vainqueur de cette compétition en 2013. Et lorsque la même équipe avait conservé le trophée de la Coupe du Congo en 2014, elle avait été

sportif, « Beaucoup de décisions de la Fecofa portent le déficit de la rationalité. C'est le règne du cynisme, avec la décision du Prince ayant force de loi ». Et il rappelle : « Après le double sacre de Mazembe en 2000, Linafoot et coupe du Congo, la Fecofa décide que lorsqu'un club est engagé à la Linafoot, il ne peut prendre part à la Coupe du Congo. Donc, plus aucun club congolais ne peut faire le doublé Linafoot - Coupe du Congo. Mais en 2011, on per-

admise aux éliminatoires des tournois pour la montée en Division 1.

Quelques jours avant la déclaration de Théobald Binamungu, le président de la Linafoot déclarait dans une conférence de presse que « FC Renaissance ne joue pas d'office la Linafoot. Elle ne pourra jouer la Linafoot que lorsqu'elle gagne les préliminaires que va organiser la Fédération. Donc, on ne peut pas compter FC Renaissance parmi les clubs qui vont faire partie de la Linafoot, puisqu'il y a un préliminaire qui devra être organisé au niveau de la fédération pour être éligible au championnat de la Linafoot ». Pour Fleury Dala, analyste

met au Daring Club Motema Pembe qui jouait la Linafoot Super Ligue de prendre part à la Coupe du Congo dont il sera éliminé en demi-finale, à Kananga par Tshinkunku ». Et il conclut en ces termes : « Le FC Renaissance prendra part à la Linafoot comme vainqueur de la coupe du Congo. Ce qui est difficile à soutenir sur le plan textuel. Seule la décision annoncée par Omari dans une soirée de gala, de célébration du titre national du FC Renaissance, a eu force de loi. La précision apportée par le président de la Linafoot n'a pas suffi. Bien au contraire, cela lui a causé des misères... ».

Martin Enjimo

MUSIQUE

Le Grand Mopao expulsé du Kenya

Le chanteur a été arrêté vendredi soir dans la capitale kenyane (où il devait jouer un concert) après avoir été filmé dans l'après-midi donnant un coup de pied à l'une de ses danseuses. Il a été expulsé vers Kinshasa samedi matin. S'il n'encourt pas de peine de prison, son passeport ainsi que ceux de ses musiciens ont été confisqués et, jusqu'à preuve du contraire, la star RD-congolaise est considérée comme persona non grata au Kenya, apprend-on.

La nouvelle a fait sauter les réseaux sociaux. Dès l'arrivée de la délégation de Quartier Latin, le 22 juillet, à l'aéroport international Jomo-Kenyatta, la Golden star, piquée par on ne sait quelle mouche, a scandalisé plus d'un en assénant un coup de pied au

ventre d'une de ses danseuses. Le public présent sur le site aéroportuaire a eu de la peine à retenir ses émotions tant la scène indécente dépassait tout entendement. Dans la vidéo qui circule sur le Net, l'on voit la star se diriger vers un groupe des danseuses et asséner un coup de pied violent à l'une d'elles. La victime ne s'était pas renversée se tordant tout de même de douleur sous les regards ébahis de ses collègues et des curieux. Ce n'est que quelques heures après, alors qu'il venait de terminer une interview sur une chaîne de télévision kenyane que Koffi Olomide a été cueilli à la sortie des locaux par la police sur injonction de la Commission nationale pour l'équité du Kenya. Il a été vite conduit au commissariat de police pour être verbalisé. Telle est la version des faits qui cir-

cule sur le Net et qui tend à présenter la Golden star sous un mauvais jour. Réduit à la défensive, Koffi tente de se justifier et brode des arguments pour se dédouaner d'un acte qui ne l'honore pas. Intervenant sur BBC quelques heures après l'incident, il a rapporté s'être plutôt interposé pour empêcher une bagarre entre une dame et l'une de ses danseuses. « À notre arrivée à l'aéroport, une dame a commencé à insulter et voulait se bagarrer avec les dames qui sont venues avec moi, d'après ce qu'on m'a expliqué car j'avais le dos tourné en faisant une interview avec une télévision kenyane », a-t-il expliqué. Et d'ajouter : « J'ai voulu, avec ma jambe, empêcher un coup de partir sur l'une de mes danseuses que je suis venu défendre pour empêcher surtout qu'il y ait du désordre à l'aé-

report ». Pour le Quadra Koraman, la vidéo balancée sur le Net n'est que de la pure intoxication car ne reflétant pas la scène telle qu'elle s'était réellement passée. Il parle d'un « petit montage » pour donner l'impression qu'il a donné un coup de pied et accuse les auteurs de cet élément filmé de vouloir salir son image. « J'ai vu la vidéo comme vous. Il y a eu une petite découpe (...) Les gens n'ont pas tout vu (...) Quel intérêt j'ai à frapper quelqu'un ? », soutient-il. Entre-temps la victime soutient la version de son patron démentant avoir reçu un coup de pied de ce dernier dénonçant au passage un montage grossier. Il est un fait que, dans cette affaire, l'image de Koffi s'en trouve sérieusement écornée. Le code pénal kenyan stipule que

toute personne qui agresse illégalement une autre, s'il elle est reconnue coupable, encourt un an d'emprisonnement ou plus. Son expulsion du Kenya décidée en procédure d'urgence peut être considérée comme un moindre mal lorsqu'on sait qu'il pouvait s'attendre au pire. L'homme n'est pas à son premier forfait. Après une action en justice en France, il avait été condamné à Kinshasa à trois mois de prison avec sursis en août 2012 pour « coups et blessures volontaires » contre son producteur. Antoine Agbepa dont les frasques ne se comptent plus, a intérêt à faire amende honorable vis-à-vis de la gent féminine africaine scandalisée par cette scène violence qui tranche avec la douceur que véhiculent ses chansons à l'eau de rose.

A.D.

INTERVIEW/BARBARA KANAM

«Je pense que je réponds à une demande»

Désormais révolue l'époque où la diva congolaise, en quête de reconnaissance à Kinshasa et en RDC, venait avec l'ambition de gagner le cœur des mélomanes de son pays natal où elle était méconnue alors que ceux des pays comme la Côte d'Ivoire lui avaient ouvert le leur. Dans cet entretien accordé aux Dépêches de Brazzaville, elle évoque avec bonheur le chemin parcouru depuis et présente assez sommairement son dernier album, *Zawadi*.

Les Dépêches de Brazzaville : Il y a près de sept ans, vous débarquiez à Kinshasa avec l'ambition de la conquérir. Êtes-vous parvenue à vos fins ?

Barbara Kanam : Je m'en souviens comme si c'était hier. Oui, j'avais ce souci car j'avais l'impression que j'avais une certaine reconnaissance à l'extérieur et pas forcément à Kinshasa, en tout cas pas au Congo. Je crois qu'aujourd'hui après que les années sont passées, avec tous les trophées, toutes les récompenses et tout ce que j'ai pu réaliser à Kinshasa, cela nous permet de faire un bilan. Et donc, oui, quelque part, je pense que j'ai atteint une partie de mes objectifs parce que j'en ai encore beaucoup. Et je crois que le public congolais, des deux Congo d'ailleurs, parce que nous sommes un même peuple, a finalement compris ce que j'avais envie de faire comprendre comme message, ce que j'avais envie de montrer, de donner. Et surtout, je ne dis pas que

j'ai la baguette magique, mais j'avais envie de montrer une autre image de l'artiste congolaise mais aussi de la femme congolaise tout simplement. Et je suis très heureuse parce que beaucoup de femmes me disent : « On se retrouve en toi, on se reconnaît en toi ». Cela me fait énormément plaisir d'avoir su être quelque part comme une forme de référence surtout pour les jeunes filles qui se demandent si elles peuvent y arriver. Oui, le rêve peut devenir réalité.

LDB : Après l'album *Karibu* qui a servi à mieux vous introduire à Kinshasa, il y a maintenant *Zawadi*. Comment est-il accueilli par les mélomanes ?

BK : *Karibu* était sorti sous mon label. J'avais déjà deux albums qui avaient été produits par Koné Dodo, d'où les gens avaient l'impression que j'étais Ivoirienne. Mais c'est parce que j'ai débuté ma carrière en Côte d'Ivoire bien que j'ai eue à passer toute mon enfance ici au Congo. *Ka-*



Barbara Kanam sur scène au Festival des grillades à Kinshasa

ribu a été un défi, celui de créer mon label et de me produire. Et puis maintenant, il y a *Zawadi*. C'est un album un peu plus abouti parce que j'ai mûri

aussi avec le temps. J'ai pu réajuster le tir, voir ce que je n'ai pas bien fait, ce que je dois mieux faire. Je pense que la vie aujourd'hui, en écoutant les autres, en voyant ce qui se fait autour de moi et les expériences que j'ai vécues personnellement m'ont permis justement de faire l'album *Zawadi* qui signifie cadeau en swahili. C'est le cadeau que j'avais envie de donner à tous mes fans, à tous les amateurs de bonne musique, à toutes les femmes, à toute l'Afrique, au monde, je dirais. Préciser que mon cadeau, c'est ma voix, mes messages, l'amour que j'ai à vous transmettre, le bonheur et surtout l'espoir pour ce continent.

LDB : *Zawadi* comporte un titre assez particulier, la fameuse *Danse du président*. Quel message voulez-vous faire passer à travers cette chanson ?

BK : (Gros rires) C'était une nouvelle expérience pour moi. C'est vrai qu'il y avait eu Bibi Madeleine qui était déjà très dansant, Réponds-moi également, mais je pense qu'avec *La danse du président*, on est beaucoup plus dans le ndombolo. De la vraie kinoiserie, la musique de chez nous, c'est plus du seben. J'ai travaillé avec mon orchestre, Kanam Music avec qui je tourne depuis plus de six ans. Nous avons tourné dans beaucoup de pays africains et *La danse du président*, ça veut tout dire. C'est vrai que le titre est assez singulier, *La danse du président* ? Est-ce que les présidents dansent ?, se sont demandés certains... Comment dansent-ils ? Je crois que oui. Ils restent des êtres humains. Et, au-delà du fait que je voulais dire : « Les présidents ont aussi le droit de danser, de vivre leur vie ». J'avais surtout envie de souligner que chacun de nous à son niveau doit être responsable parce qu'être président, cela veut dire que l'on a une responsabilité. Des gens à diriger, des choses à accomplir et c'est ce que nous devons avoir à l'esprit. J'ai l'impression qu'on a tendance à décliner notre responsabilité et dire que si ça ne va pas, ce n'est pas nous, c'est les autres. Je voudrais que chacun de nous aie une attitude présidentielle, c'est-à-dire, une attitude de responsable où il as-

sume, fait des choix et travaille. Moi, je voudrais que les hommes autant que les femmes se montrent responsables surtout dans nos deux pays. Je crois qu'au Congo-Kinshasa et au Congo-Brazza, il est temps que l'on se prenne en main et que l'on arrête d'incriminer les autres. Car, comme le dit Alpha Blondy, le problème des Africains, c'est les Africains eux-mêmes, finalement. Le message que véhicule *La danse du président* c'est beaucoup plus de se prendre en main. Il faut se tenir debout, il faut travailler et puis il faut foncer parce que demain, on peut tout à fait devenir président de sa boîte, sa société, sa famille, de sa vie, finalement. C'est se prendre en main, se prendre en charge.

LDB : Barbara Kanam est à présent très sollicitée pour divers projets. À quoi est dû cet intérêt qu'elle suscite subitement ?

BK : Je pense que je réponds à une demande. La République démocratique du Congo est un sous-continent, un pays dont la culture est très vaste, très riche et vraiment diversifiée. On a toujours eu l'impression que la musique s'arrêtait à Kinshasa, qu'il y avait juste un seul rythme parce qu'on a toujours eu des têtes d'affiche. Et c'est très masculin d'ailleurs, car être à Kinshasa et se dire je suis une femme, je m'impose comme nos aînées Tshala Mwana et Mbilia Bel, ce n'est pas du tout évident. C'est pour cela que j'ai beaucoup d'admiration pour elles. Donc, j'ai un public qui aime ce que je fais. Cette diversité dont j'ai fait aussi mon originalité. Dans *Barbara*, on retrouve un peu de musique du Katanga, de l'Est, un peu du Kongo central, j'ai essayé d'être un peu comme celle qui représente toute la nation. C'est un peu prétentieux de le dire. Est-ce que j'en ai les capacités ? Mais c'est parce que j'aime mon pays, je suis très patriote et fière de mes origines, de mes racines, mon identité et j'ai envie qu'on la retrouve dans ma musique. Je veux qu'elle parle et touche mais soit à la fois une musique très simple avec des refrains simples. Ce, quand je chante la vie ou j'aborde aussi des sujets comme Les voix du silence où je parle de la douleur de ces enfants, ces femmes qui ont vécu des drames dans l'est de la RDC.

C'est des choses dont il faut aussi pouvoir parler et ne pas penser que la musique n'est faite que pour être dansée. On aime plutôt tout ce qui nous emmène un peu vers l'érotisme, c'est une réalité mais la musique peut aussi permettre de faire passer des messages forts. Je pense que l'éducation, la scolarisation des enfants est essentiel. Et on retrouve cela dans un titre comme *Viva del Congo* où je parle de l'histoire du Congo. J'y ai parlé de Kimpa Vita, de Maman Onema, une femme qui s'est battue pour l'indépendance du pays mais méconnue, de Rwej, l'impératrice de l'Empire Lunda que l'on ne connaît pas. Je suis Lunda de par mon père et j'ai relaté l'histoire des Lunda en chantant. *Zawadi* est un album où je parle de mon pays mais aussi de mon histoire de femme. De mes peines, de mes échecs mais de mes joies aussi car la vie est faite des hauts et des bas. Mais ce qui est primordial, important, ce que chacun de nous doit garder à cœur, c'est l'espoir, la dignité et finalement nos valeurs.

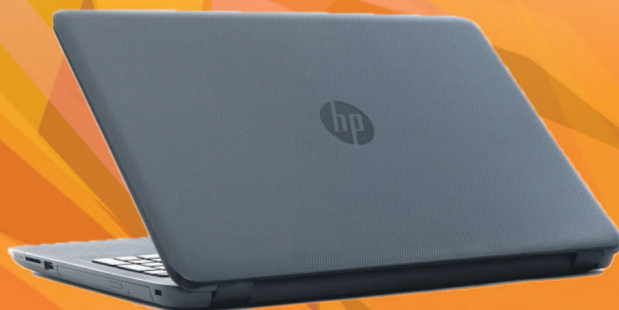
Propos recueillis par Nioni Masela

 BUROTOP IRIS

 Gold Partner

LAPTOP HP NOTEBOOK

à 199.000
FCFA HT
Seulement !



- * Processeur E1-6015
- * Mémoire RAM 2GB
- * Disque dur 500GB
- * Ecran 15.6 HD

Garantie
3 ans

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60

Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

HUMEUR

Quand les vrais ennemis de la nation restent les fauteurs de troubles !

Un peuple qui la même histoire, le même territoire, la même Constitution, le désir de vivre ensemble, l'esprit de solidarité pour une éventuelle construction socio-économique et socio-culturelle du pays sont là quelques maîtres mots qui nous permettent de faire une idée nette d'une nation car le contraire serait l'anti-nation. Et quant aux fauteurs de troubles, ce sont ceux-là qui se passent à semer des troubles au niveau interne ou à l'extérieur en s'attaquant soit aux autres personnes soit aux intérêts du pays. Alors ce sont donc ces gens-là que la nation a horreur ! Les actes des fauteurs de troubles sont des actes inciviques du genre, des pillages, la mise à sac des infrastructures, la violence sur toutes ses formes, les attaques des moyens roulants de toute sorte, les désinformations, les propagations des rumeurs, des dénigrement et diffamations à flot, les troubles à l'ordre public, des érections des obstacles sur les voies publiques, le fait de semer de la désolation là où la joie règne, les blocages des avancées du pays sur toutes ses formes, des mensonges à flot, des manifestations non autorisées et non accordées et bien d'autres. Bien sûr, la liste n'est pas exhaustive. Alors quels sont des moyens utilisés par ces gens-là pour opérer ou commettre leurs forfaits ? Ce sont des armes blanches pour certains et des armes réelles pour d'autres. Et si ce sont des jeunes dits Kulu-luna, Bébés lili ou Bébés noirs, il s'agit donc là d'une partie de la démission parentale, car ces jeunes commettent ces actes et repartent bien dans leurs familles respectives. Et si ce sont des adultes qui le font, on peut alors parler d'une perte de l'esprit nationaliste, comme « l'amour de sa nation ». Car comment comprendre qu'un groupe de gens peut se permettre de s'attaquer à sa propre nation qui nous a vus naître ou à ses compatriotes qui constituent le tissu social de la nation ? Suivez mon regard, et appréciez ces comportements, « se faire payer de l'argent par l'État et arrêter ses chantiers en cours de route », « casser le bitume et tirer sur ses compatriotes », « piller des commerces et brûler des édifices de l'État », « semer la désolation là où il y a le vivre ensemble », « faire usage du faux », « saboter les biens de l'État » sont ni moins ni plus des actes antinationaux.

Alors pour les pays comme le nôtre qui se lance dans l'émergence, de tels actes peuvent causer un grand retard dans le décollage de la nation. Tenez ! Quelle perte pour un pays lorsqu'il peut enregistrer, pendant un laps temps, des infrastructures vandalisées, saccagées et brûlées par des fauteurs de troubles. Encore que si le pays laisse libre cours à ces gens-là, c'est-à-dire aux « semeurs » de l'intolérance, de l'incivisme, de la violence, bref aux fauteurs de désordres sur toutes ses formes et aux semeurs de troubles à l'ordre public, le pays ressemblerait à une jungle, car le tout premier des premiers principes d'une nation, c'est le vivre ensemble solidaire, car le vivre ensemble exclut l'anarchie sociale. Et quand celle-ci s'installe, la justice a intérêt à agir pour arrêter dans l'oeuf d'autres instincts et velléités de cette nature.

Ceci étant, la valorisation de l'instruction civique et des campagnes permanentes d'éducation à la citoyenneté par des affiches et à travers les mass-média deviennent une urgence pour reformer les mentalités. Les bienfaits du vivre ensemble et le rejet de la mentalité de la « cassure » devraient être enseignés à toutes les couches sociales, c'est-à-dire et à la jeunesse et aux adultes. L'État, disons-le sans hypocrisie, devrait plus œuvrer pour une application sans faille des lois et règlements de la République afin de freiner net les ambitions malsaines de fauteurs de troubles. Et pourtant ces fauteurs de troubles peuvent se convertir en « faiseurs du bien », il suffit d'une volonté individuelle.

Faustin Akono

LECTURE PUBLIQUE

Une bibliothèque itinérante dans la ville océane

L'Institut français du Congo (IFC) de la capitale économique a lancé, il y a quelques jours, son « Bibliobus », une bibliothèque mobile qui circule dans les quartiers pour offrir la possibilité de consulter des livres et proposer des animations de lecture aux plus jeunes.

Dans le cadre de sa mission de coopération culturelle, l'IFC de Pointe-Noire souhaite élargir davantage son action en faveur de la lecture. C'est dans cette optique qu'il a mis en œuvre un projet de promotion culturelle intitulé « Bibliobus » afin de susciter le goût de la lecture chez les plus jeunes. L'objectif du « Bibliobus » consiste tout simplement à aller dans les quartiers excentrés de la ville pour rencontrer des enfants et des jeunes éloignés des structures culturelles pour leur offrir la possibilité de consulter des livres et leur proposer des animations de lecture.

En organisant cette activité, l'IFC entend privilégier une approche ludique dans l'appréhension de l'écrit et de la découverte des livres. L'Institut s'attache à l'idée de permettre à ces enfants de

découvrir le plaisir de lire en mettant à leur disposition une variété de livres. Il entend également faire vivre ces livres à travers des animations, des jeux, des contes, etc. Douze journées d'activités sont prévues, soit trois jours par semaine durant tout le mois de juillet, incluant des temps de lecture, des jeux d'écriture et des animations culturelles en présence des intervenants. Les bibliothécaires mettront à la disposition des jeunes lecteurs un choix varié d'histoires à lire, à feuilleter ou à écouter.

Aussi chaque journée est-elle ponctuée d'une animation avec un artiste. Le 20 juillet, Nestor Mabiala a animé un atelier conte à côté de Côte Matève dans le sixième arrondissement Ngoyo. Rappelons qu'après cette première expérience, l'IFC promet de poursuivre l'aventure « Bibliobus » dès le mois de septembre, en espérant pouvoir installer durablement ces actions de lecture hors des murs en 2017. À ce jour, les quartiers ciblés sont ceux de Mpaka, Loandjili, Côte Matève, Vindoulou et Mbota.

Hugues Prosper Mabonzo

CROSS POPULAIRE

Les visites médicales obligatoires

L'information sur les visites obligatoires de tous les coureurs de la 11e édition du cross populaire dénommé « 15 km de Pointe-Noire » a été donnée par Okosso, directeur technique dudit cross, à l'occasion d'un entretien accordé aux Dépêches de Brazzaville.

Dans le cadre des activités de la fête nationale du 15 août, la mairie de Pointe-Noire organise chaque année, depuis 2005 en collaboration avec la préfecture, un cross populaire dénommé « Les 15 km de Pointe-Noire ». Prennent part à ce cross tous les jeunes nationaux et étrangers de sexe confondu déclarés aptes résidant au Congo ainsi que les vétérans à partir de 50 ans pour les hommes et 45 ans pour les femmes. Selon le directeur technique du cross, la participation de tous les coureurs à l'édition de cette année est conditionnée par le passage au préalable des visites médicales auprès des médecins sportifs placés dans tous les arrondissements de la ville océane. Pour l'orateur, les 15 km s'effectueront en circuit fermé dont le point de départ et d'arrivée est le marché de la Foire situé dans le deuxième arrondissement Mvou-Mvou.

Soulignons que, comme aux précédentes éditions, cette compétition suscite de plus en plus l'engouement des athlètes, a ajouté le technicien du cross qui est également directeur technique de la ligue d'athlétisme de Pointe-Noire. C'est ainsi qu'il demande à tous les Ponténégrins intéressés d'aller se faire enregistrer dans les sous-antennes ouvertes dans chaque siège d'arrondissement de la ville. « Il y a beaucoup d'athlètes qui se sont inscrits dans les communes mais qui n'ont pas passé les visites médicales. Je leur demande de venir à la mairie centrale pour se faire visiter. Au cas contraire, leurs noms seront retirés des listes. Les visites médicales sont obligatoires pour tous les coureurs », a-t-il insisté.

Ces examens médicaux, a souligné l'un des membres de la sous commission médicale, concernent l'examen d'aptitude physique des athlètes, le prélèvement de la tension artérielle et les battements cardiaques. Cependant, les vingt premiers chez les hommes et chez les femmes seront récompensés tandis que chez les vétérans, seule la première place sera primée.

Charlem Léa Legnoki

RENAPE

Lancement de l'Agri vacances en août

La première édition des activités consacrées à l'éducation environnementale et agropastorale dénommée Agri vacances à l'intention des enfants en vacances se tiendra le mois prochain.

Le Réseau national agropastoral de l'environnement (Renape) que dirige Crépin Telinganou, l'initiateur du projet, veut redonner aux quarante enfants, qui vont prendre part à cette activité pendant un mois, le goût et le plaisir du travail de la terre et les réflexes de pro-

tection de l'environnement. Plusieurs activités sont prévues, à cet effet, telles que les visites des sites agricoles où se font le maraîchage, l'agriculture vivrière, la pisciculture ou l'élevage. Les techniques de bouturage, de greffage et les autres opérations culturelles seront également enseignées aux enfants qui auront ainsi l'occasion d'être en contact avec les agriculteurs à qui ils poseront toutes les questions sur leur activité. Des visites sur les sites menacés par les érosions, les feux de brousse, la

déforestation, la pollution, etc. auront aussi lieu afin de mesurer l'impact négatif que subi l'environnement du fait des agissements incontrôlés de l'homme et dont les conséquences menacent dangereusement la vie sur terre.

Des conférences débats sont également prévues lors d'Agri vacances avec des thèmes en lien avec la santé et l'environnement comme consommation bio, les maladies sexuellement transmissibles et le sida, vacances, un danger pour la jeune fille... Après l'opération champs-école qui a lieu chaque année en période scolaire dans les différentes écoles de la place, le Renape a initié en mai dernier des formations conseils pratiques en agriculture. Elles consistent à apporter les notions supplémentaires de base aux jeunes agriculteurs par des méthodes et des pratiques susceptibles d'augmenter leur production.

Hervé Brice Mampouya



Crépin Telinganou entretenant les jeunes agriculteurs Crédit photo»Adiac

COUPE DU CONGO

La JST écarte les doubles vainqueurs

La Jeunesse sportive de Talangaï (JST)-Club athlétique renaissance aiglon (Cara) puis AS Kimbonguela-Athlétic club Léopards de Dolisie : telles sont les combinaisons du dernier carré de la Coupe nationale. Les matches aller se disputeront le 3 août prochain sans les Diables noirs.

C'était la surprise de ces quarts de finale qui se sont disputés le 21 juillet. L'équipe la plus régulière ces cinq dernières années, ne disputera pas sa sixième finale d'affilée. Les doubles vainqueurs (2014 et 2015) ont échoué face à la JST, qui a réussi un sacré coup en leur imposant une défaite d'un but à zéro. Francis Kabangu Tsoula a été le bourreau des Diables noirs. Il a inscrit l'unique but à la 3e minute d'une frappe croisée qui a trompé la vigilance de Wolfri-gon Mongondza, le gardien des Diables noirs. Une véritable leçon de réalisme d'autant que la JST a trouvé la faille sur sa seule occasion. De quoi embarrasser, Jean Eloi Mankou, l'entraîneur des Diables noirs, dont l'équipe s'est créée plus de quatre situations de buts. « C'est un peu difficile d'expliquer ce qui s'est passé. La compétition est synonyme de réalisme devant les buts. On ne peut pas accepter que vous vous créez une multitude d'actions que vous n'arrivez pas à mettre au fond. Et ça paie cash ces erreurs devant les buts. La JST s'est procurée une seule action, elle en a mis en fond et nous j'en compte quatre ou cinq », a regretté le coach des Diables noirs. Et d'ajouter : « Je ne peux pas faire Diables noirs seul...J'ai peur pour le moral de mes joueurs. Un moment



La joie des joueurs de JST après leur victoire face aux Diables noirs (Adiac)

donné, ils pensaient sauver la saison avec cette coupe malheureusement. » A la 71^e minute, Kessel Tsiba Moukassa fait parler sa pointe de vitesse. Il trouve Bermajin Kangou au point de penalty. Mais l'avant centre des Diables noirs ne cadre pas sa frappe. A l'aller, son équipe était déjà en difficulté. La JST dominatrice dans le jeu avait perdu son avantage dans les ultimes minutes

sur une erreur de concentration. Cette fois-ci, elle a bien tenu le coup et Hugues Ondina est l'entraîneur le plus heureux pour avoir réussi l'exploit d'obliger les doubles vainqueurs à poser leur deux genoux à terre. « On avait à cœur l'envie de passer ce tour peu importe l'adversaire qui va se présenter. On s'est bien préparé au vu des erreurs qu'on avait commises au match aller. Sur un problème de concentra-

tion en fin de match, l'adversaire revient au score. Mais cet après midi (21 Juillet) c'était l'autre partie et je pense que

nous méritons cette victoire sur l'ensemble des deux matches. En demi-finale, on ne choisit jamais un adversaire. Toutes sont les équipes qui participent à la compétition. Nous allons repartir à l'entraînement se préparer en vue de ces matches de demi-finales », déclarait le coach de la JST, sans savoir sans adversaire. Il s'appelle le Cara qui s'est contenté d'un nul de zéro but partout face au Centre d'Etudes

et sport la Djiri. Cara dominé pendant tout le match a eu le bonheur de ne pas encaisser de buts. « Je suis satisfait parce que nous sommes en demi-finale. C'était l'essentiel. On n'a pas perdu. Pour nous, c'était à l'adversaire de faire le jeu après notre deux buts d'avance. Nous sommes en demi-finale et notre adversaire c'est la JST que nous connaissons bien. Nous avons joué deux matches du championnat face à cette équipe. On va se préparer en conséquence pour arriver en finale. Une fois en finale, il faut chercher la coupe », a souligné Raoul Mutu-tuila, le coach de Cara. Notons que la JST et Cara étaient déjà éliminées à l'étape des seizièmes de finale avant d'être repêchées pour disputer les huitièmes de finale. Ce qui est sûr, l'un des repêchés disputera la finale et gagner la coupe n'est pas aussi exclu. L'autre surprise de ces quarts est la qualification de l'ASK aux dépens de V Club Mokanda. Après le nul blanc à Kinkala, l'ASK a fait un nul d'un but à Pointe-Noire partout, suffisant pour la qualification. Elle affrontera l'AC Léopards qui a corrigé BNG (3-0). Merveil Ndockyt a signé un doublé. Alou Bagayoko a inscrit l'autre but des Fauves du Niari. Notons que Léopards avait dominé ASK à Kinkala (3-0), lors du championnat national d'élite direct Ligue 1.

James Golden Eloué

RÉFLEXION

Les blessures de l'Histoire

L'erreur que trop d'analystes commentent dans le moment présent est de croire que l'époque moderne a guéri les blessures ouvertes sur les cinq continents tout au long de l'Histoire. Croyant que le passé est, sinon oublié, du moins relégué à l'arrière-plan des préoccupations des peuples comme de leurs dirigeants, ils ont du mal à comprendre pourquoi de nouvelles tensions se font jour entre des nations que leur intérêt immédiat devrait amener à coopérer sans arrière-pensées et qui, bien au contraire, s'enferment une fois de plus dans des procès réciproques d'où ne peuvent surgir que de nouveaux conflits.

En voici trois exemples tirés de l'actualité immédiate.

Premier exemple : le Brexit européen. Le retrait de l'Union Européenne, voté par les Britanniques il y a quelques semaines, semble ne résulter que de considérations économiques. Il reflète, en réalité, une méfiance croissante de la population anglaise envers des nations qui, dans le passé proche et lointain, n'ont pas cessé de s'affronter les armes à la main, déclenchant par deux fois des guerres mondiales

destructrices. Et, de ce point de vue, l'influence croissante de l'Allemagne face à la France au sein de l'UE n'est certainement pas étrangère à la défiance qui grandit outre-Manche envers une communauté qui, loin de s'unir comme le voulaient les Pères de l'Europe, semble sur le point de se disloquer. Aussi fou que cela paraisse les bombardements de Londres par la Luftwaffe sont toujours présents dans la mémoire des Anglais et rien ne les effacera.

Deuxième exemple : la crise qui se développe entre la Russie et les puissances occidentales. Elle résulte de la perception que les autorités russes ont de l'insertion des pays de l'Est européen dans la communauté européenne au cours des deux dernières décennies. Même si Vladimir Poutine ne le dit pas de façon aussi brutale il voit dans cette insertion et dans le déploiement simultané de l'Otan à ses frontières la volonté des Etats-Unis, de l'Allemagne, de la France d'empêcher la reconstitution de ce que furent hier l'empire russe puis le bloc soviétique. Il considère, comme nombre de ses compatriotes que l'Europe, n'ayant

pas réussi à s'unifier, les errements qui débouchèrent sur les deux guerres mondiales peuvent fort bien se reproduire et, par conséquent, il s'emploie à prévenir un nouveau choc en élevant une barrière stratégique entre l'Est et l'Ouest. Ainsi s'expliquent l'annexion de la Crimée et la guerre du Donbass en Ukraine, ou le renforcement de la présence militaire russe en Mer Baltique.

Troisième exemple : les tensions grandissantes en Mer de Chine méridionale. Alors que Pékin fait valoir, à juste titre, que les chaînes d'îlots sur lesquelles l'armée chinoise construit des bases militaires lui appartiennent depuis des siècles, les Etats-Unis, le Japon, les Philippines y voient, quant à eux, la volonté affichée de mettre sous tutelle l'ensemble de la région. Ils oublient simplement que la Chine a payé au prix fort la domination coloniale par les nations européennes et, plus près de nous, l'agressivité du Japon ; s'ils s'en souvenaient ils comprendraient que jamais plus les dirigeants chinois ne laisseront se reproduire les terribles violences dont leur pays fut à maintes reprises la victime pour n'avoir pas su

anticiper les drames à venir. Alors que le Japon semble vouloir aujourd'hui modifier sa Constitution afin de se réarmer, une telle réaction n'a rien de surprenant ; elle est, si l'on peut dire, tout à fait logique et ira jusqu'à son terme quelle que soit la posture prise par les Américains, les Japonais et les Philippines

Conclusion de ce qui précède : le monde de 2016 n'est guère différent du monde de 1914, du monde de 1939, du monde des années soixante. Certes, il n'est apparemment pas au seuil d'un nouvel affrontement planétaire, mais la non prise en compte par ses dirigeants présents des blessures de l'Histoire pourrait le plonger à plus ou moins long terme dans des crises tout aussi graves, sinon même plus, que celles du passé.

Mieux vaudrait pour les dirigeants des grandes puissances en prendre conscience avant que se produisent des errements que les progrès technologiques réalisés dans les dernières décennies rendraient infiniment plus destructeurs.

Jean-Paul Pigasse